

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1879

28 juin 2016

SOMMAIRE

Acrom S.A.	90150	Scotsman Group LLC, S.C.S.	90149
AGEFI Luxembourg - Le Journal Financier de Luxembourg	90153	Senc Houben - Vaes	90147
AG Finance S.à r.l.	90153	Senior Assist International S.à r.l.	90149
Aina Hospitality S.à r.l.	90153	Senior Assist International S.à r.l.	90149
ALcontrol Investors (Luxembourg) S.à r.l. ..	90150	Service Invest S.A.	90147
Aldea Design S.à r.l.	90153	Sifolux S.A.	90146
Alistair Investissement S.A.	90152	SIGER GP S.à r.l.	90178
AllianceBernstein (Luxembourg) S.à r.l.	90152	SLCA, Société Luxembourgeoise de Courtage en Assurance SA	90149
AllianceBernstein (Luxembourg) S.à r.l.	90151	Spectrum Brands Lux IV S.à r.l.	90168
AMANA Creative S.à r.l.	90150	Spectrum Brands Lux S.à r.l.	90149
AmTrust Holdings Luxembourg	90151	Storpy S.A.	90147
Anny Wirth by Sim	90151	Sweet Invest S.à r.l.	90192
Apeo Consultants	90154	Telipro S.A.	90146
Arena Wealth Management S.A.	90151	The Capital Toolbox Company	90150
Arendt Services S.A.	90150	Ticket & Mail Service SA	90146
Arlux Mexico S.à r.l.	90151	Tinola Holding S.A.	90146
Arrowgrass Investments S.à r.l.	90152	Titragest	90146
Arrowgrass Special Situations S.à r.l.	90152	Toy Holding S.A.-SPF	90147
ASB Axion SICAV	90154	Val (Lux) III S.à r.l.	90155
Aurelius	90154	VIY Managers S.à r.l.	90148
Lone Star Capital Investments S.à r.l.	90192	Wasaby S.A.	90148
Open Text SA	90188	White Mountains Holdings (Luxembourg) S.à r.l.	90148
patent room P5	90153	Woodpecker Capital	90149
Scanhouse S.A.	90147		

Telipro S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 156.219.

Les comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2016099997/10.

(160070599) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2016.

Ticket & Mail Service SA, Société Anonyme.

Siège social: L-9911 Troisvierges, 2, rue de Drinklange.
R.C.S. Luxembourg B 83.308.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Troisvierges, le 27/04/2016.

Référence de publication: 2016099998/10.

(160070101) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2016.

Tinola Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 44.634.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TINOLA HOLDING S.A.

Société Anonyme

Référence de publication: 2016099999/11.

(160069823) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2016.

Titragest, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8240 Mamer, 5, rue Raoul Follereau.
R.C.S. Luxembourg B 103.363.

DISSOLUTION

La dissolution du compartiment „DBS" du Fonds de Titrisation TITRAGEM a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016100000/11.

(160070656) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2016.

Sifolux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1226 Luxembourg, 20, rue Jean-Pierre Beicht.
R.C.S. Luxembourg B 68.623.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AKELYS EUROPEAN SCORE

20, rue Jean-Pierre Beicht L-1226 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2016099961/12.

(160070332) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2016.

Scanhouse S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4222 Esch-sur-Alzette, 194-197, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 58.307.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2016099955/10.

(160070118) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2016.

Senc Houben - Vaes, Société en nom collectif.

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.

R.C.S. Luxembourg B 93.622.

Le bilan au 31.12.2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 26 avril 2016.

Pour la société

COFICOM Trust S.à r.l.

B.P. 126

50, Esplanade

L-9227 DIEKIRCH

Signature

Référence de publication: 2016099958/16.

(160069916) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2016.

Service Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 40.908.

Les comptes annuels au 30 juin 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 27 avril 2016.

Référence de publication: 2016099959/10.

(160069926) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2016.

Storpy S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 102.780.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016099976/9.

(160070513) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2016.

Toy Holding S.A.-SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 105.271.

Les comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016100004/9.

(160069858) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2016.

VIY Managers S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 5, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 172.598.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme VIY Managers, avec siège social à L-1637 Luxembourg, 5, rue Goethe, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 172.598, en date du 18 avril 2016:

- que les mandats des administrateurs Madame Irina SVINAR (administrateur de classe A), Monsieur Yair ZIV (administrateur de classe B), Monsieur Sergey BASHKOV (administrateur de classe B) et Monsieur Andrey YAKUNIN (administrateur de classe A) ont été prolongé pour une durée de six ans.

- que l'adresse de Monsieur Andrey Yakunin et de Monsieur Yair ZIV a été fixée à 103, Mount Street, 6th Floor W1K2TJ London.

- que l'adresse de Monsieur Sergey BASHKOV a été fixée à Seefeldstrasse, 56, 8008 Zürich. Echternach, le 27 avril 2016.

Référence de publication: 2016100138/18.

(160070377) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2016.

Wasaby S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 130.255.

Conformément aux dispositions de l'article 51 bis de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, l'administrateur VALON S.A., société anonyme, R.C.S. Luxembourg B 63.143, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, a désigné, avec effet au 15 avril 2016, comme représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour son compte au conseil d'administration de la société Wasaby S.A. Monsieur Robert HOVENIER, né le 28 mai 1965 à Seedorf (Allemagne), et résidant professionnellement au 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, en remplacement de Madame Nathalie LETT.

Luxembourg, le 15 avril 2016.

Pour: Wasaby S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Référence de publication: 2016100140/18.

(160070162) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2016.

White Mountains Holdings (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 62.473.800,00.

Siège social: L-1282 Luxembourg, 1, rue Hildegard von Bingen.

R.C.S. Luxembourg B 118.444.

I. Lors du conseil de gérance tenu en date du 25 février 2016, les gérants ont pris connaissance de la décision de la ville de Luxembourg de modifier le nom et le code postal de la rue Robert Stümper.

En conséquence, le siège social de la Société est au 1, rue Hildegard von Bingen, L-1282 Luxembourg.

II. Par résolutions signées en date du 18 avril 2016, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1. Acceptation de la démission de Lars Ek, avec adresse professionnelle au 57B, Birger Jarlsgatan, 11396 Stockholm, Suède, de son mandat de gérant, avec effet immédiat;

2. Nomination de Kevin Pearson, avec adresse professionnelle au 14, Wesley Street, HM 11 Hamilton, Bermudes, au mandat de gérant, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 avril 2016.

Référence de publication: 2016100144/18.

(160071037) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2016.

Senior Assist International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2172 Luxembourg, 28, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 165.943.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016099927/9.

(160070525) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2016.

Senior Assist International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2172 Luxembourg, 28, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 165.943.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016099928/9.

(160070526) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2016.

Scotsman Group LLC, S.C.S., Société en Commandite simple.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 145.914.

Les comptes annuels au 30 Septembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016099925/9.

(160070110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2016.

Spectrum Brands Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 107.952.

Les comptes annuels au 30 septembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016099941/9.

(160070368) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2016.

SLCA, Société Luxembourgeoise de Courtage en Assurance SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1651 Luxembourg, 17, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 185.673.

Les comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016099963/9.

(160070350) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2016.

Woodpecker Capital, Fonds Commun de Placement.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 2, place de Metz.

R.C.S. Luxembourg B 149.307.

Les comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016100154/9.

(160070868) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2016.

Arendt Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 145.917.

La liste des signataires autorisés au 15 avril 2016 de la Société a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Luxembourg, le 28 avril 2016.

Arendt Services S.A.

Signature

Référence de publication: 2016100200/12.

(160071119) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2016.

Acrom S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1260 Luxembourg, 5, rue de Bonnevoie.

R.C.S. Luxembourg B 175.910.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 avril 2016.

POUR COPIE CONFORME

Référence de publication: 2016100206/11.

(160071541) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2016.

ALcontrol Investors (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 60.000,00.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 9, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 148.998.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par le conseil de gérance de la Société en date du 15 avril 2016 que le siège social de la Société a été transféré au 9, Allée Scheffer L-2520 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 avril 2016.

Référence de publication: 2016100210/13.

(160071209) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2016.

The Capital Toolbox Company, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-8365 Hagen, 48A, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 149.310.

Le Bilan au 31 décembre 2015 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016101501/9.

(160072078) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2016.

AMANA Creative S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 152.711.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016101686/9.

(160072612) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2016.

AllianceBernstein (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 34.405.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016101652/10.

(160073304) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2016.

AmTrust Holdings Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 534, rue de Neudorf.
R.C.S. Luxembourg B 142.739.

Le Bilan au 31 décembre 2015 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société AmTrust Holdings Luxembourg

AON Insurance Managers (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2016101654/11.

(160073064) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2016.

Anny Wirth by Sim, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-8510 Redange-sur-Attert, 78, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 153.470.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2016101655/10.

(160073576) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2016.

Arena Wealth Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 144.237.

Il résulte des décisions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 21 avril 2016 que:

- Le siège social de la société a été transféré au 31, Grand-Rue, L-1661 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mai 2016.

Arnar Gudmundsson / Thorsteinn Olafsson

Direction autorisée / Direction autorisée

Référence de publication: 2016101657/13.

(160073379) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2016.

Arlux Mexico S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: MXN 300.000,00.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 56, rue Charles Martel.
R.C.S. Luxembourg B 185.449.

Le bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Un mandataire

Référence de publication: 2016101658/10.

(160073482) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2016.

Arrowgrass Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 150.000,00.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 138.173.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil de gérance en date du 2 Mai 2016

Il résulte des décisions du conseil de gérance que le siège social de Arrowgrass Investments S.à r.l. a été transféré au 11-13, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg avec effet immédiat.

Luxembourg, le 2 mai 2016.

Pour la société Arrowgrass Investments S.à r.l.

Référence de publication: 2016101659/13.

(160073516) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2016.

Arrowgrass Special Situations S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 50.000,00.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 140.239.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil de gérance en date du 2 Mai 2016

Il résulte des décisions du conseil de gérance que le siège social de Arrowgrass Special Situations S.à r.l. a été transféré au 11-13, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg avec effet immédiat.

Luxembourg, le 2 mai 2016.

Pour la société Arrowgrass Special Situations S.à r.l.

Référence de publication: 2016101660/13.

(160073523) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2016.

AllianceBernstein (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 34.405.

—
L'assemblée générale annuelle des associés de la Société qui s'est tenue en date du 29 avril 2016 a décidé de nommer PricewaterhouseCoopers, société coopérative, 2, rue Gerhard Mercator, L-2182 Luxembourg en tant que réviseur d'entreprises de la Société. La nomination est effective pour une durée d'un an et prendra fin lors de la prochaine assemblée générale annuelle des associés.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mai 2016.

AllianceBernstein (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2016101651/14.

(160073303) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2016.

Alistair Investissement S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 87, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 119.916.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 26 avril 2016

1. Démission de Monsieur Marc Ambrosien en tant qu'Administrateur de la Société.

Le Conseil prend acte de la démission de Monsieur Marc Ambrosien en sa qualité d'Administrateur.

2. Cooptation de Madame Carine Fachot, en tant qu'Administrateur en remplacement de Monsieur Marc Ambrosien.

Le Conseil décide de la nomination de Madame Carine Fachot, née le 14 novembre 1967 à Metz, demeurant professionnellement 87 Grand Rue, L-1661 Luxembourg, en remplacement de l'Administrateur démissionnaire.

Le nouvel Administrateur terminera le mandat de son prédécesseur.

Référence de publication: 2016101683/14.

(160073642) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2016.

AG Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 50.000,00.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 143.297.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil de gérance en date du 2 Mai 2016

Il résulte des décisions du conseil de gérance que le siège social de AG Finance S.à r.l. a été transféré au 11-13, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg avec effet immédiat.

Luxembourg, le 2 mai 2016.

Pour la société AG Finance S.à r.l.

Référence de publication: 2016101678/13.

(160073540) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2016.

AGEFI Luxembourg - Le Journal Financier de Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-8287 Kehlen, 41, Zone Industrielle.

R.C.S. Luxembourg B 28.850.

—
Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour AGEFI Luxembourg - Le Journal Financier de Luxembourg

Société anonyme

FIDUCIAIRE DES P.M.E. SA

Référence de publication: 2016101679/12.

(160072934) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2016.

Aina Hospitality S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3372 Leudelange, 21, rue Léon Laval.

R.C.S. Luxembourg B 189.163.

—
Par cette lettre, je vous informe de ma décision de démissionner de mes fonctions de gérant de la société AINA Hospitality S.à r.l. (sous le numéro RCS B189 163), à compter du 20 Janvier 2016.

Leudelange, le 20 janvier 2016.

Alejandro Rates Brufau.

Référence de publication: 2016101680/10.

(160072975) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2016.

Aldea Design S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9410 Vianden, 48, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 133.111.

—
Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016101642/9.

(160073118) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2016.

patent room P5, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9237 Diekirch, 3, Place Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 172.040.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2016101635/10.

(160073537) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2016.

ASB Axion SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 133.350.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société tenue en date du 29 avril 2016

En date du 29 avril 2016, l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société a pris la résolution de renouveler le mandat des personnes suivantes avec effet immédiat et ce pour une durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société qui statuera sur ses comptes annuels au 31 décembre 2016 et qui se tiendra en 2017:

- Monsieur Enrico TURCHI, administrateur
- Monsieur Alberto LOTTI, administrateur
- Monsieur Giampiero MARANGIO, administrateur
- Deloitte Audit, réviseur d'entreprises agréé

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mai 2016.

ASB AXION SICAV

Signature

Référence de publication: 2016101706/20.

(160074202) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2016.

Aurelius, Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 61, Gruuss-Strooss.

R.C.S. Luxembourg B 158.115.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 22 avril 2016

L'Assemblée Générale Extraordinaire a, entre autres, adopté les résolutions suivantes:

1) L'Assemblée Générale décide de conserver les livres et documents de la société à l'adresse de l'ancien siège social sis à L-9991 Weiswampach, 61, Gruuss-Strooss, et ce au moins pour une durée quinquennale.

2) L'Assemblée Générale déclare closes les opérations de liquidation et procède à la dissolution de la société en déclarant par ailleurs:

- que la société n'a plus d'activités;
- que la société est et demeure dissoute à partir d'aujourd'hui.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 2 mai 2016.

Pour AURELIUS, Société anonyme

FIDUNORD S.à r.l. (THG Luxembourg)

Référence de publication: 2016101710/20.

(160073361) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2016.

Apeo Consultants, Société Anonyme.

Siège social: L-2538 Luxembourg, 1, rue Nicolas Simmer.

R.C.S. Luxembourg B 183.667.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 Avril 2016

L'assemblée décide d'informer le Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg du changement d'adresse du Commissaire aux Comptes de la Société, comme suit:

Tax Consult S.A., 20, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

APEO S.A.

Signature

Référence de publication: 2016101693/14.

(160073072) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2016.

Val (Lux) III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-1258 Luxembourg, 1, rue Jean-Pierre Brasseur.
R.C.S. Luxembourg B 205.068.

—
STATUTES

In the year twenty sixteen, on the twenty-first day of March.

Before the undersigned, Me Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Cai Lillsunde, Consultant, born in Stockholm, Sweden, on 14 June 1955, residing at Flat 22, 11-19 Ecclestone Place, SW1W 9NF London, United Kingdom,

here represented by Annick Braquet, private employee, whose professional address is 101, rue Cents, L-1319 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in London (United Kingdom), on 25 February 2016.

After signature ne varietur by the authorised representative of the appearing party and the undersigned notary, the power of attorney will remain attached to this deed to be registered with it.

The appearing party, represented as set out above, have requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

V. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is "Val (Lux) III S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The Company's registered office is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the board of managers. It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. If the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1. The principal purpose of the Company is, in the Grand Duchy of Luxembourg and elsewhere, to act as alternative investment fund, invest directly or indirectly in, and manage, liquidate or otherwise dispose of, portfolio interests and the cash, securities and other property which are distributed from time to time with respect to the portfolio interests to the Company. The Company shall have authority to engage in any lawful business, purpose, or activity in furtherance of the foregoing investment objective, and shall possess and may exercise all of the powers and privileges as are necessary or convenient to conduct, promote or attain the business purpose, investment objective or activities of the Company. Without limitation to the foregoing provision, such activity may include, the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

3.3. The Company may use any techniques, legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders.

VI. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The share capital is set at one hundred and forty-five thousand Swedish kronor (SEK 145,000.-), represented by:

(i) one million four hundred and fifty thousand (1,450,000) class A shares in registered form, having a nominal value of one ore (SEK 0,01) each (the Class A Shares);

(ii) one million four hundred and fifty thousand (1,450,000) class B shares in registered form, having a nominal value of one ore (SEK 0,01) each (the Class B Shares);

(iii) one million four hundred and fifty thousand (1,450,000) class C shares in registered form, having a nominal value of one ore (SEK 0,01) each (the Class C Shares);

(iv) one million four hundred and fifty thousand (1,450,000) class D shares in registered form, having a nominal value of one ore (SEK 0,01) each (the Class D Shares);

(v) one million four hundred and fifty thousand (1,450,000) class E shares in registered form, having a nominal value of one ore (SEK 0,01) each (the Class E Shares);

(vi) one million four hundred and fifty thousand (1,450,000) class F shares in registered form, having a nominal value of one ore (SEK 0,01) each (the Class F Shares);

(vii) one million four hundred and fifty thousand (1,450,000) class G shares in registered form, having a nominal value of one ore (SEK 0,01) each (the Class G Shares);

(viii) one million four hundred and fifty thousand (1,450,000) class H shares in registered form, having a nominal value of one ore (SEK 0,01) each (the Class H Shares);

(ix) one million four hundred and fifty thousand (1,450,000) class I shares in registered form, having a nominal value of one ore (SEK 0,01) each (the Class I Shares); and

(x) and one million four hundred and fifty thousand (1,450,000) class J shares in registered form, having a nominal value of one ore (SEK 0,01) each (the Class J Shares).

The Class A Shares, Class B Shares, Class C Shares, Class D Shares, Class E Shares, Class F Shares, Class G Shares, Class H Shares, Class I Shares and Class J Shares shall together be referred to as the Shares, each being a Share.

5.2. A Share Unit shall consist of one (1) Share from each class of Shares held by the same holder (a Share Unit).

5.3. The share capital may be increased or reduced once or more by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

Art. 6. Repurchase and Cancellation of Shares.

6.1. The share capital of the Company may be reduced through, among others, the cancellation of Shares including by the repurchase and cancellation of one or more entire classes of Shares through the repurchase and cancellation of all the Shares in issue in such class(es). In the case of repurchases and cancellations of classes of Shares, such cancellations and repurchases of Shares shall be made in the reverse alphabetical order (starting with the Class J Shares).

6.2. In the event of a reduction of the share capital through the repurchase and cancellation of a class of Shares (in the order provided in article 6.1 above), such class of Shares gives right to the holders thereof pro rata to their holding in such class, to the Total Cancellation Amount and the holders of Shares of the repurchased and cancelled class of Shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share for each Share of the relevant class held by them. The Cancellation Value Per Share shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount by the number of Shares in issue in the class of Shares to be repurchased and cancelled.

6.3. The reduction of the share capital through the repurchase and cancellation of a class of Shares must be decided by the General Meeting, in the manner provided for an amendment of the Articles.

6.4. The Cancellation Value Per Share shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount per class by the number of Shares in issue in the class of Shares to be repurchased and cancelled.

6.5. The Total Cancellation Amount shall be the Available Amount calculated on the basis of the Interim Accounts unless otherwise resolved by the sole manager or the Board, as the case may be, provided however that the Total Cancellation Amount shall never be higher than such Available Amount.

6.6. The Available Amount in relation to a class of Shares to be repurchased and cancelled means the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) increased by (i) any freely distributable reserves (including,

for the avoidance of doubt, the share premium reserve) and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the class of Shares to be repurchased and cancelled to the extent this corresponds to the available amounts in accordance with the law, but reduced by (i) any losses (including carried forward losses), (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles or in the reasonable opinion of the Board set aside to cover running costs of the Company and (iii) the amount to be allocated to the classes of Shares that are not repurchased and cancelled in accordance with article 17 of these Articles, each time as set out in the Interim Accounts (without, for the avoidance of doubt, any double counting), so that:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR + RP)$$

Whereby:

AA = Available Amount

NP = net profits (including carried forward profits)

P = any freely distributable reserves

CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the class of Shares to be repurchased and cancelled

L = losses (including carried forward losses)

LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles or in the reasonable opinion of the Board set aside to cover running costs of the Company

RP = the amount allocated to the classes of Shares that are not repurchased and cancelled in accordance with article 17 of these Articles

6.7. Interim Accounts means the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date and the Interim Account Date means the date no older than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant class of Shares.

6.8. Upon the repurchase and cancellation of the Shares of the relevant class, the Cancellation Value Per Share will become due and payable by the Company.

Art. 7. Shares and Transfer of Shares.

7.1. All Shares shall have the rights specified in these Articles of Association and the economic rights as indicated in Article 16.

7.2. Share premium contributed by shareholders shall be available as a freely distributable reserve on all classes of Shares and any distribution of share premium may be made on any single class of Shares.

7.3. The Shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

7.4. Subject to Article 7.8, the Shares are freely transferable between shareholders.

7.5. Subject to Article 7.8, when the Company has a sole shareholder, the Shares are freely transferable to third parties.

7.6. Subject to Article 7.8, when the Company has more than one shareholder, the transfer of Shares (inter vivos) to third parties is subject to prior approval by shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

7.7. The transfer of Shares to third parties by reason of death must be approved by shareholders representing three-quarters of the rights owned by the survivors.

7.8. Any Shares may only be transferred as a Share Unit, that is, together with an equal number of all other classes of Shares held by that holder. Any transfer of Shares other than in accordance with this article 7.8 shall be void.

7.9. A Share transfer shall only be binding on the Company or third parties following notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Luxembourg Civil Code. Upon acceptance of a Share transfer by the Company, any manager of the Company acting alone may take the necessary steps to update the share register of the Company and record the transfer therein.

7.10. A register of shareholders shall be kept at the registered office and may be examined by any shareholder on request.

VII. Management - Representation

Art. 8. Appointment and removal of managers.

8.1. The Company shall be managed by one or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.

8.2. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholders.

Art. 9. Board of managers. If several managers are appointed, they shall constitute the board of managers (the Board). The shareholders may decide to appoint managers of two different classes, i.e. one or several class A managers and one or several class B managers.

9.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholders by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, which has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.

(ii) The Board may delegate special or limited powers to one or more agents for specific matters.

9.2. Procedure

(i) The Board shall meet at the request of any two (2) managers, at the place indicated in the convening notice, which in principle shall be in Luxembourg.

(ii) Written notice of any Board meeting shall be given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and each of them states that they have full knowledge of the agenda for the meeting. A manager may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant to another manager a power of attorney in order to be represented at any Board meeting.

(v) The Board may only validly deliberate and act if a majority of its members are present or represented. Board resolutions shall be validly adopted by a majority of the votes of the managers present or represented, provided that if the shareholders have appointed one or several class A managers and one or several class B managers, at least one (1) class A manager and one (1) class B manager votes in favour of the resolution. Board resolutions shall be recorded in minutes signed by the chairperson of the meeting or, if no chairperson has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (Managers' Circular Resolutions) shall be valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and shall bear the date of the last signature.

9.3. Representation

(i) The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signature of any class A manager and any class B manager.

(ii) The Company shall also be bound towards third parties by the signature of any person to whom special powers have been delegated by the Board.

Art. 10. Sole manager. If the Company is managed by a sole manager, all references in the Articles to the Board, the managers or any manager are to be read as references to the sole manager, as appropriate.

Art. 11. Liability of the managers. The managers shall not be held personally liable by reason of their office for any commitment they have validly made in the name of the Company, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

VIII. Shareholders

Art. 12. General meetings of shareholders and shareholders' written resolutions.

12.1. Powers and voting rights

(i) Unless resolutions are taken in accordance with article 12.1.(ii), resolutions of the shareholders shall be adopted at a general meeting of shareholders (each a General Meeting).

(ii) If the number of shareholders of the Company does not exceed twenty-five (25), resolutions of the shareholders may be adopted in writing (Written Shareholders' Resolutions).

(iii) Each share entitles the holder to one (1) vote.

12.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders may be convened to General Meetings by the Board. The Board must convene a General Meeting following a request from shareholders representing more than half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting shall be given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

(iii) When resolutions are to be adopted in writing, the Board shall send the text of such resolutions to all the shareholders. The shareholders shall vote in writing and return their vote to the Company within the timeline fixed by the Board. Each manager shall be entitled to count the votes.

(iv) General Meetings shall be held at the time and place specified in the notices.

(v) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.

(vi) A shareholder may grant written power of attorney to another person (who need not be a shareholder), in order to be represented at any General Meeting.

(vii) Resolutions to be adopted at General Meetings shall be passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting, the shareholders shall be convened by registered

letter to a second General Meeting and the resolutions shall be adopted at the second General Meeting by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented.

(viii) The Articles may only be amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(ix) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment to the Company shall require the unanimous consent of the shareholders.

(x) Written Shareholders' Resolutions are passed with the quorum and majority requirements set forth above and shall bear the date of the last signature received prior to the expiry of the timeline fixed by the Board.

Art. 13. Sole shareholder. When the number of shareholders is reduced to one (1):

- (i) the sole shareholder shall exercise all powers granted by the Law to the General Meeting;
- (ii) any reference in the Articles to the shareholders, the General Meeting, or the Written Shareholders' Resolutions is to be read as a reference to the sole shareholder or the sole shareholder's resolutions, as appropriate; and
- (iii) the resolutions of the sole shareholder shall be recorded in minutes or drawn up in writing.

IX. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 14. Financial year and approval of annual accounts.

14.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

14.2. Each year, the Board must prepare the balance sheet and profit and loss accounts, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts owed by its managers and shareholders to the Company.

14.3. Any shareholder may inspect the inventory and balance sheet at the registered office.

14.4. The balance sheet and profit and loss accounts must be approved in the following manner:

(i) if the number of shareholders of the Company does not exceed twenty-five (25), within six (6) months following the end of the relevant financial year either (a) at the annual General Meeting (if held) or (b) by way of Written Shareholders' Resolutions; or

(ii) if the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five (25), at the annual General Meeting.

14.5. If the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five (25), the annual General Meeting shall be held at the registered office or at any other place within the municipality of the registered office, as specified in the notice, on the second Monday of May of each year at 10.00 a.m.. If that day is not a business day in Luxembourg, the annual General Meeting shall be held on the following business day.

Art. 15. Auditors.

15.1. When so required by law, the Company's operations shall be supervised by one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés). The shareholders shall appoint the approved external auditors, if any, and determine their number and remuneration and the term of their office.

15.2. When so required by law, the Company's operations shall be supervised by one or more statutory auditors (commissaires), unless the law requires the appointment of one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés). The statutory auditors (commissaires) are subject to re-appointment at the annual General Meeting. They may or may not be shareholders.

Art. 16. Allocation of profits and Share distribution allocations.

16.1. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits must be allocated to the reserve required by law (the Legal Reserve). This requirement ceases when the Legal Reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

16.2. The shareholders shall determine the allocation of the balance of the annual net profits. They may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.

16.3. Interim dividends may be distributed at any time, subject to the following conditions:

- (i) the Board must draw up interim accounts;
- (ii) the interim accounts must show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the Legal Reserve;
- (iii) within two (2) months of the date of the interim accounts, the Board must resolve to distribute the interim dividends;
- (iv) taking into account the assets of the Company, the rights of the Company's creditors must not be threatened by the distribution of an interim dividend And
- (v) taking into account the provisions of Article 17.

If the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the Board has the right to claim the reimbursement of dividends not corresponding to profits actually earned and the shareholders must immediately refund the excess to the Company if so required by the Board.

16.4. The share premium account may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders in accordance with the provisions of Article 16.

16.5. The distributions (including, but not limited to, dividends and share premium distributions) declared, may be paid in any currency selected by the Board and may be paid at such places and times as may be determined by the Board. The Board may make a final determination of the rate of exchange applicable to translate distribution funds into the currency of their payment. A distribution declared but not paid on a Share during five years cannot thereafter be claimed by the holder of such Share, shall be forfeited by the holder of such Share, and shall revert to the Company. No interest will be paid on distributions declared and unclaimed which are held by the Company on behalf of holders of Shares.

X. Distributions

Art. 17. Distribution Waterfall.

17.1. In the event of a distribution on any Shares, such distributions shall be allocated always in accordance with the following:

(i) An amount equal to ten per cent (10%) of the nominal value of each Class A Share shall be allocated equally to the holders of all Class A Shares; then

(ii) Subject to (xi) below, an amount equal to nine per cent (9%) of the nominal value of each Class B Share shall be allocated equally to the holders of all Class B Shares; then

(iii) Subject to (xi) below, an amount equal to eight per cent (8%) of the nominal value of each Class C Share shall be allocated equally to the holders of all Class C Shares; then

(iv) Subject to (xi) below, an amount equal to seven per cent (7%) of the nominal value of each Class D Share shall be allocated equally to the holders of all Class D Shares; then

(v) Subject to (xi) below, an amount equal to six per cent (6%) of the nominal value of each Class E Share shall be allocated equally to the holders of all Class E Shares; then

(vi) Subject to (xi) below, an amount equal to five per cent (5%) of the nominal value of each Class F Share shall be allocated equally to the holders of all Class F Shares; then

(vii) Subject to (xi) below, an amount equal to four per cent (4%) of the nominal value of each Class G Share shall be allocated equally to the holders of all Class G Shares; then

(viii) Subject to (xi) below, an amount equal to three per cent (3%) of the nominal value of each Class H Share shall be allocated equally to the holders of all Class H Shares; then

(ix) Subject to (xi) below, an amount equal to two per cent (2%) of the nominal value of each Class I Share shall be allocated equally to the holders of all Class I Shares; then

(x) Subject to (xi) below, an amount equal to one per cent (1%) of the nominal value of each Class J Share shall be allocated equally to the holders of all Class J Shares; then

(xi) The balance of the total distributed amount shall be allocated in its entirety to the holders of the last class of Shares in reverse alphabetical order (i.e. first to the Class J Shares, then, if no Class J Shares are in existence, to the Class I Shares, and continuing in such manner until only Class A Shares are in existence).

17.2. Any distribution amount payable on any class of Shares, unless specifically declared as payable, shall accrue and accumulate and shall be paid by the Company upon the repurchase and cancellation of such class of Shares.

XI. Dissolution - Liquidation

Art. 18. Dissolution - Liquidation.

18.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders shall appoint one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and shall determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators shall have full power to realise the Company's assets and pay its liabilities.

18.2. After payment of all debts and any charges against the Company and of the expenses of the liquidation, the net liquidation proceeds shall be distributed to the shareholders with and so as to achieve on an aggregate basis the same economic result as the distribution rules set forth in Article 17.

XII. General provisions

Art. 19. General.

19.1. Notices and communications may be made or waived, Managers' Circular Resolutions and Written Shareholders Resolutions may be evidenced, in writing, by fax, email or any other means of electronic communication.

19.2. Powers of attorney may be granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

19.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference or the Written Shareholders' Resolutions, as the case may be, may appear on one original or several counterparts of the same document, all of which taken together shall constitute one and the same document.

19.4. All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Transitional provision

The Company's first financial year shall begin on the date of this deed and shall end on the thirty-first (31) of December 2016.

Subscription and payment

Cai Lillsunde, represented as stated above, subscribes for one million four hundred and fifty thousand (1,450,000) Class A Shares, for one million four hundred and fifty thousand (1,450,000) Class B Shares, for one million four hundred and fifty thousand (1,450,000) Class C Shares, for one million four hundred and fifty thousand (1,450,000) Class D Shares, for one million four hundred and fifty thousand (1,450,000) Class E Shares, for one million four hundred and fifty thousand (1,450,000) Class F Shares, for one million four hundred and fifty thousand (1,450,000) Class G Shares, for one million four hundred and fifty thousand (1,450,000) Class H Shares, for one million four hundred and fifty thousand (1,450,000) Class I Shares, for one million four hundred and fifty thousand (1,450,000) Class J Shares all in registered form, having a nominal value of one ore (SEK 0,01) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash of one hundred and forty-five thousand Swedish kronor (SEK 145,000.-).

The amount of one hundred and forty-five thousand Swedish kronor (SEK 145,000.-) is at the Company's disposal and evidence of such amount has been given to the undersigned notary.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately EUR 1,400.-

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, its shareholders, representing the entire subscribed capital, adopted the following resolutions:

1. The following are appointed as A managers of the Company for an indefinite period:

Keith McShea, Solicitor, born in London on 18 February 1972, professionally residing at 1, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg; and

Tatyana Boger, Chartered Accountant, born in Kazakhstan on 10 April 1984, professionally residing at 1, rue Jean-Pierre Brasseur; L-1258 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2. The following is appointed as B manager of the Company for an indefinite period:

Juha Antero Lindfors, Private Investor, born in Helsinki on 10 March 1973, residing at Kauppiaankatu 8-10 A 5, 00160 Helsinki, Finland.

3. The registered office of the Company is located at 1, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states at the request of the appearing party that this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of discrepancies, the English version prevails.

This notarial deed is drawn up in Luxembourg, on the date stated above.

After reading this deed aloud, the notary signs it with the authorised representative of the appearing party.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille seize, le vingt-et-unième jour de mars,

Par devant le soussigné Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Cai Lillsunde, consultant, né à Stockholm, Suède, le 14 juin 1955, et résidant au Flat 22, 11-19 Ecclestone Place, SW1W 9NF Londres, Royaume-Uni,

représenté par Annick Braquet, employée privée, résidant professionnellement au 101, rue Cents, L-1319 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Londres (Royaume-Uni), le 25 février 2016.

Après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, ladite procuration restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Le nom de la société est «Val (Lux) III S.à r.l.» (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, d'agir en tant que fonds d'investissement alternatif, d'investir directement ou indirectement dans, de gérer, liquider ou aliéner, des investissements de portefeuilles et la trésorerie, les titres et autres biens qui sont distribués de temps en temps en ce qui concerne les investissements de portefeuilles de la Société. La Société a le pouvoir de s'engager dans toute entreprise, but ou activité légitime, qui poursuivent l'objectif d'investissement précédemment énoncé, et détient et peut exercer tous les pouvoirs et privilèges qui sont nécessaires ou utiles à la conduite, à la promotion ou à l'atteinte de l'objet social, de l'objectif d'investissement ou des activités de la Société. Sans être limité à ce qui précède, une telle activité inclut la prise de participations, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de tous types de titres et instruments de dette ou de capital. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées, ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques, moyens juridiques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à cent quarante-cinq mille couronnes suédoises (SEK 145.000,-), représenté par:

(i) un million quatre cent cinquante mille (1.450.000) parts sociales de classe A sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un öre (SEK 0,01) chacune (les Parts Sociales de Classe A);

(ii) un million quatre cent cinquante mille (1.450.000) parts sociales de classe B sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un öre (SEK 0,01) chacune (les Parts Sociales de Classe B);

(iii) un million quatre cent cinquante mille (1.450.000) parts sociales de classe C sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un öre (SEK 0,01) chacune (les Parts Sociales de Classe C);

(iv) un million quatre cent cinquante mille (1.450.000) parts sociales de classe D sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un öre (SEK 0,01) chacune (les Parts Sociales de Classe D);

(v) un million quatre cent cinquante mille (1.450.000) parts sociales de classe E sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un öre (SEK 0,01) chacune (les Parts Sociales de Classe E);

(vi) un million quatre cent cinquante mille (1.450.000) parts sociales de classe F sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un öre (SEK 0,01) chacune (les Parts Sociales de Classe F);

(vii) un million quatre cent cinquante mille (1.450.000) parts sociales de classe G sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un öre (SEK 0,01) chacune (les Parts Sociales de Classe G);

(viii) un million quatre cent cinquante mille (1.450.000) parts sociales de classe H sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un öre (SEK 0,01) chacune (les Parts Sociales de Classe H);

(ix) un million quatre cent cinquante mille (1.450.000) parts sociales de classe I sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un öre (SEK 0,01) chacune (les Parts Sociales de Classe I);

(x) et un million quatre cent cinquante mille (1.450.000) parts sociales de classe J sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un öre (SEK 0,01) chacune (les Parts Sociales de Classe J).

Les Parts Sociales de Classe A, les Parts Sociales de Classe B, les Parts Sociales de Classe C, les Parts Sociales de Classe D, les Parts Sociales de Classe E, les Parts Sociales de Classe F, les Parts Sociales de Classe G, les Parts Sociales de Classe H, les Parts Sociales de Classe I et les Parts Sociales de Classe J sont collectivement désignées les Parts Sociales, chacune une Part Sociale.

5.2. Une Unité de Parts se compose d'une (1) Part Sociale de chaque classe de Parts Sociales détenues par le même détenteur (une Unité de Parts).

5.3. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Rachat et Annulation de Parts Sociales.

6.1. Le capital social de la Société peut être réduit par, entre autres, l'annulation de Parts Sociales y compris par le rachat et l'annulation d'une ou de plusieurs classes entières de Parts Sociales à travers le rachat et l'annulation de toutes les Parts Sociales émises dans cette classe ou ces classes. En cas de rachats et annulations de classes de Parts Sociales, ces rachats et annulations de Parts Sociales seront effectués dans l'ordre alphabétique inversé (en commençant par les Parts Sociales de Classe J).

6.2. En cas de réduction du capital social par le rachat et l'annulation d'une classe de Parts Sociales (dans l'ordre prévu à l'article 6.1 ci-dessus), cette classe de Parts Sociales donne droit à leurs propriétaires proportionnellement à leur détention dans cette classe, au Montant Total d'Annulation et les détenteurs des Parts Sociales de la classe de Parts Sociales rachetée et annulée recevront de la Société un montant égal à la Valeur d'Annulation Par Part Sociale pour chaque Part Sociale de la classe concernée qu'ils détiennent. La Valeur d'Annulation Par Part Sociale sera calculée en divisant le Montant Total d'Annulation par le nombre de Parts Sociales émises dans la classe de Parts Sociales qui sera rachetée et annulée.

6.3. La réduction du capital social par le rachat et l'annulation d'une classe de Parts Sociales doit être décidée par l'Assemblée Générale selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

6.4. La Valeur d'Annulation Par Part Sociale sera calculée en divisant le Montant Total d'Annulation par classe par le nombre de Parts Sociales émises dans la classe de Parts Sociales qui sera rachetée et annulée.

6.5. Le Montant Total d'Annulation sera le Montant Disponible calculé sur la base des Comptes Intérimaires sauf décidé autrement par le gérant unique du Conseil, le cas échéant, à condition toutefois que le Montant Total d'Annulation ne soit jamais supérieur à ce Montant Disponible.

6.6. Le Montant Disponible relatif à une classe de Parts Sociales à racheter et annuler signifie le montant total des bénéfices nets de la Société (y compris les bénéfices reportés) augmenté par (i) les réserves librement distribuables (y compris, pour éviter tout doute, la réserve de prime d'émission) et (ii) le cas échéant, le montant de la réduction du capital social et de la diminution de la réserve légale liés à la classe de Parts Sociales à racheter et annuler dans la mesure où cela correspond aux montants disponibles conformément à la loi, mais réduit (i) de toutes pertes (y compris les pertes reportées), (ii) toute somme à placer en réserve(s) conformément aux exigences de la loi ou des Statuts ou de l'avis raisonnable du Conseil prévue pour couvrir les dépenses courantes de la Société et (iii) le montant à affecter aux classes de Parts Sociales qui ne sont pas rachetées et annulées conformément à l'article 17 des présents Statuts, chaque fois tel qu'indiqué dans les Comptes Intérimaires (sans double comptabilisation, en tout état de cause), de sorte que:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR + RP)$$

Où:

AA = Montant Disponible

NP = bénéfices nets (comprenant les bénéfices reportés)

P = réserves librement distribuables

CR = le montant de la réduction du capital social et réduction de la réserve légale relatifs à la classe de de Parts Sociales à racheter et annuler

L = pertes (y compris les pertes reportées)

LR = toutes sommes à placer en réserve(s) conformément aux exigences de la loi ou des Statuts ou selon l'avis raisonnable du Conseil prévues pour couvrir les dépenses courantes de la Société

RP = le montant affecté aux classes de Parts Sociales qui ne sont pas rachetées et annulées conformément à l'article 17 des présents Statuts

6.7. Comptes Intérimaires signifie les comptes intérimaires de la Société à la Date des Comptes Intérimaires en question et la Date des Comptes Intérimaires signifie la date pas antérieure à huit (8) jours avant la date du rachat et de l'annulation de la classe de Parts Sociales concernée.

6.8. Au moment du rachat et de l'annulation des Parts Sociales de la classe concernée, la Valeur d'Annulation Par Part Sociale devient due et payable par la Société.

Art. 7. Parts sociales et Cession de Parts Sociales.

7.1. Toutes les Parts Sociales ont les droits spécifiés dans les présents Statuts et les droits économiques indiqués à l'Article 16.

7.2. La prime d'émission contribuée par les associés doit être disponible en tant que réserve librement distribuable à toutes les classes de Parts Sociales et toute distribution de prime d'émission peut être faite à une seule classe de Parts Sociales.

7.3. Les Parts Sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par Part Sociale.

7.4. Sous réserve de l'Article 7.8, les Parts Sociales sont librement cessibles entre associés.

7.5. Sous réserve de l'Article 7.8, lorsque la Société a un associé unique, les Parts Sociales sont librement cessibles aux tiers.

7.6. Sous réserve de l'Article 7.8, lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des Parts Sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

7.7. La cession de Parts Sociales à un tiers par suite du décès doit être approuvée par les associés représentant les trois-quarts des droits détenus par les survivants.

7.8. Les Parts Sociales ne peuvent être cédées qu'en tant qu'Unité de Parts, c'est-à-dire, avec un nombre égal de toutes les autres Parts Sociales détenues par ce détenteur. Tout transfert de Parts Sociales réalisé contrairement à la présente clause 7.8 sera considéré comme nul.

7.9. Une cession de Parts Sociales ne sera opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code civil luxembourgeois. À l'acceptation du transfert de Parts Sociales par la Société, tout gérant de la Société, agissant individuellement, peut prendre les dispositions nécessaires pour mettre à jour le registre des parts sociales de la Société et y enregistrer le transfert.

7.10. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

III. Gestion - Représentation

Art. 8. Nomination et révocation des gérants.

8.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés.

8.2. Les gérants sont révocables à tout moment, avec ou sans raison, par une décision des associés.

Art. 9. Conseil de gérance. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront le conseil de gérance (le Conseil). Les associés peuvent décider de nommer des gérants de deux différentes classes, à savoir un ou plusieurs gérants de classe A et un ou plusieurs gérants de classe B.

9.1. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Le Conseil peut déléguer des pouvoirs spéciaux ou limités pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents.

9.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation de deux (2) gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, sera au Luxembourg.

(ii) Une convocation écrite de toute réunion du Conseil est donnée à tous les gérants au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence seront mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et si chacun d'eux déclare avoir parfaitement connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation

à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant aux lieux et heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés, à la condition que lorsque les associés ont nommé un ou plusieurs gérants de classe A et un ou plusieurs gérants de classe B, au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B votent en faveur de la décision. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio-conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (des Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

9.3. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toute personne à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués par le Conseil.

Art. 10. Gérant unique. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

Art. 11. Responsabilité des gérants. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Associés

Art. 12. Assemblées générales des associés et résolutions écrites des associés.

12.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Sauf lorsque des résolutions sont adoptées conformément à l'article 12.1. (ii), les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (chacune une Assemblée Générale).

(ii) Si le nombre des associés de la Société ne dépasse pas vingt-cinq (25), les résolutions des associés peuvent être adoptées par écrit (des Résolutions Écrites des Associés).

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

12.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés peuvent être convoqués aux Assemblées Générales à l'initiative du Conseil. Le Conseil doit convoquer une Assemblée Générale à la demande des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence doivent être précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Lorsque des résolutions sont adoptées par écrit, le Conseil communique le texte des résolutions à tous les associés. Les associés votent par écrit et envoient leur vote à la Société dans le délai fixé par le Conseil. Chaque gérant est autorisé à compter les votes.

(iv) Les Assemblées Générales sont tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(v) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(vi) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vii) Les décisions de l'Assemblée Générale sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(viii) Les Statuts ne peuvent être modifiés qu'avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(ix) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

(x) Des Résolutions Écrites des Associés sont adoptées avec le quorum de présence et de majorité détaillés ci-dessus. Elles porteront la date de la dernière signature reçue avant l'expiration du délai fixé par le Conseil.

Art. 13. Associé unique. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1):

- (i) l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale;
- (ii) toute référence dans les Statuts aux associés, à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Écrites des Associés est considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier; et
- (iii) les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 14. Exercice social et approbation des comptes annuels.

14.1. L'exercice social commence le premier (1^{er}) janvier et se termine le trente-et-un (31) décembre de chaque année.

14.2. Chaque année, le Conseil doit dresser le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

14.4. Le bilan et le compte de profits et pertes doivent être approuvés de la façon suivante:

(i) si le nombre des associés de la Société ne dépasse pas vingt-cinq (25), dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social en question, soit (a) par l'Assemblée Générale annuelle (si elle est tenue), soit (b) par voie de Résolutions Écrites des Associés; ou

(ii) si le nombre des associés de la Société dépasse vingt-cinq (25), par l'Assemblée Générale annuelle.

14.5. Si le nombre des associés de la Société dépasse vingt-cinq (25), l'Assemblée Générale annuelle se tient à l'adresse du siège social ou en tout autre lieu dans la municipalité du siège social, comme indiqué dans la convocation, le deuxième lundi du mois de mai de chaque année à 10 heures. Si ce jour n'est pas un jour ouvré à Luxembourg, l'Assemblée Générale annuelle se tient le jour ouvré suivant.

Art. 15. Commissaires / réviseurs d'entreprises.

15.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, dans les cas prévus par la loi. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises agréés, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat.

15.2. Dans les cas requis par la loi, les opérations de la Société sont surveillées par un ou plusieurs commissaires, à moins que la loi ne requière la nomination d'un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés. Les commissaires sont sujets à la renomination par l'Assemblée Générale annuelle. Ils peuvent être associés ou non.

Art. 16. Affectation des bénéfices et affectations de la distribution de Part Sociale.

16.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi (la Réserve Légale). Cette affectation cesse d'être exigée quand la Réserve Légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

16.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

16.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) le Conseil établit des comptes intérimaires;

(ii) ces comptes intérimaires doivent montrer que suffisamment de bénéfices et autres réserves (y compris la prime d'émission) sont disponibles pour une distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut pas dépasser le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) le Conseil doit décider de distribuer les dividendes intérimaires dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) compte tenu des actifs de la Société, les droits des créanciers de la Société ne doivent pas être menacés; et

(v) compte tenu des dispositions de l'article 17.

Si les dividendes intérimaires qui ont été distribués dépassent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, le Conseil a le droit de réclamer la répétition des dividendes ne correspondant pas à des bénéfices réellement acquis et les associés doivent immédiatement reverser l'excès à la Société à la demande du Conseil.

16.4. Le compte de prime d'émission peut être distribué aux associés sur décision d'une assemblée générale des associés conformément aux dispositions de l'article 16.

16.5. Les distributions (en ce compris, sans s'y limiter, les dividendes et les distributions de prime d'émission) déclarées, peuvent être payées dans la devise choisie par le Conseil et payées aux moments et lieux que le Conseil peut déterminer. Le Conseil peut définir le taux de change final applicable à la conversion des fonds à distribuer dans la devise de leur paiement. Une distribution déclarée mais non payée sur une Part Sociale pendant cinq ans ne pourra plus être réclamée

après par le détenteur de cette Part Sociale, sera abandonnée par le détenteur de ladite Part Sociale et reviendra à la Société. Aucun intérêt ne sera payé sur les distributions déclarées mais non réclamées détenues par la Société pour le compte des détenteurs de Parts Sociales.

VI. Distribution

Art. 17. Distribution en cascade.

17.1. En cas de distribution sur les Parts Sociales, ces distributions seront toujours affectées conformément à ce qui suit:

- (i) un montant égal à dix pour cent (10 %) de la valeur nominale de chaque Part Sociale de Classe A est affecté à part égale aux détenteurs de toutes les Parts Sociales de Classe A; puis
- (ii) sous réserve du point (xi) ci-dessous, un montant égal à neuf pour cent (9 %) de la valeur nominale de chaque Part Sociale de Classe B est affecté à part égale aux détenteurs de toutes les Parts Sociales de Classe B; puis
- (iii) sous réserve du point (xi) ci-dessous, un montant égal à huit pour cent (8 %) de la valeur nominale de chaque Part Sociale de Classe C est affecté à part égale aux détenteurs de toutes les Parts Sociales de Classe C; puis
- (iv) sous réserve du point (xi) ci-dessous, un montant égal à sept pour cent (7 %) de la valeur nominale de chaque Part Sociale de Classe D est affecté à part égale aux détenteurs de toutes les Parts Sociales de Classe D; puis
- (v) sous réserve du point (xi) ci-dessous, un montant égal à six pour cent (6 %) de la valeur nominale de chaque Part Sociale de Classe E est affecté à part égale aux détenteurs de toutes les Parts Sociales de Classe E; puis
- (vi) sous réserve du point (xi) ci-dessous, un montant égal à cinq pour cent (5 %) de la valeur nominale de chaque Part Sociale de Classe F est affecté à part égale aux détenteurs de toutes les Parts Sociales de Classe F; puis
- (vii) sous réserve du point (xi) ci-dessous, un montant égal à quatre pour cent (4 %) de la valeur nominale de chaque Part Sociale de Classe G est affecté à part égale aux détenteurs de toutes les Parts Sociales de Classe G; puis
- (viii) sous réserve du point (xi) ci-dessous, un montant égal à trois pour cent (3 %>) de la valeur nominale de chaque Part Sociale de Classe H est affecté à part égale aux détenteurs de toutes les Parts Sociales de Classe H; puis
- (ix) sous réserve du point (xi) ci-dessous, un montant égal à deux pour cent (2 %) de la valeur nominale de chaque Part Sociale de Classe I est affecté à part égale aux détenteurs de toutes les Parts Sociales de Classe I; puis
- (x) sous réserve du point (xi) ci-dessous, un montant égal à un pour cent (1 %) de la valeur nominale de chaque Part Sociale de Classe J est affecté à part égale aux détenteurs de toutes les Parts Sociales de Classe J; puis
- (xi) le solde du montant total distribué sera affecté dans sa totalité aux détenteurs de la dernière classe de Parts Sociales dans l'ordre alphabétique inversé (à savoir en premier les Parts Sociales de Classe J, puis, s'il n'y a plus de Parts Sociales de Classe J, les Parts Sociales de Classe I, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il ne reste que les Parts Sociales de Classe A).

17.2. Tout montant de distribution à toute classe de Parts Sociales, sauf si spécifiquement déclaré comme payable, s'accumule et est payé par la Société lors du rachat et de l'annulation de cette classe de Parts Sociales.

VII. Dissolution - Liquidation

Art. 18. Dissolution - Liquidation.

18.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nommeront un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et détermineront leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

18.2. Après paiement de toutes les dettes et charges de la Société et des frais de liquidation, le boni de liquidation est distribué aux associés de manière à atteindre sur une base globale le même résultat économique que les règles de distribution définies dans l'article 17.

VIII. Dispositions générales

Art. 19. Général.

19.1. Les convocations et communications, ainsi que les renonciations à celles-ci, peuvent être faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Écrites des Associés peuvent être établies par écrit, par télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

19.2. Les procurations peuvent être données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

19.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visio-conférence et des Résolutions Écrites des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

19.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les associés.

Disposition transitoire

Le premier exercice social de la Société commence à la date du présent acte et s'achèvera le 31 décembre 2016.

Souscription et libération

Cai Lillsunde, représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire un million quatre cent cinquante mille (1.450.000) Parts Sociales de Classe A, un million quatre cent cinquante mille (1.450.000) Parts Sociales de Classe B, un million quatre cent cinquante mille (1.450.000) Parts Sociales de Classe C, un million quatre cent cinquante mille (1.450.000) Parts Sociales de Classe D, un million quatre cent cinquante mille (1.450.000) Parts Sociales de Classe E, un million quatre cent cinquante mille (1.450.000) Parts Sociales de Classe F, un million quatre cent cinquante mille (1.450.000) Parts Sociales de Classe G, un million quatre cent cinquante mille (1.450.000) Parts Sociales de Classe H, un million quatre cent cinquante mille (1.450.000) Parts Sociales de Classe I, et un million quatre cent cinquante mille (1.450.000) Parts Sociales de Classe J toutes sous forme nominative et ayant une valeur nominale de un øre (SEK 0,01) chacune, et accepte de les libérer intégralement par un apport en numéraire de cent quarante cinq mille couronnes suédoises (SEK 145.000,-).

Le montant de cent quarante cinq mille couronnes suédoises (SEK 145.000,-) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant.

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à EUR 1.400.-

Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, son associé unique, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées gérants A de la Société pour une durée indéterminée:

Keith McShea, avocat, né à Londres le 18 février 1972, ayant sa résidence professionnelle au 1, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg; et

Tatyana Boger, comptable agréé, née au Kazakhstan le 10 avril 1984, ayant sa résidence professionnelle au 1, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2. La personne suivante est nommée gérant B de la Société pour une durée indéterminée:

Juha Antero Lindfors, investisseur privé, né à Helsinki le 10 mars 1973, ayant sa résidence professionnelle à Kauppiankatu 8-10 A 5, 00160 Helsinki, Finlande.

3. Le siège social de la Société est établi au 1, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et qu'en cas de divergences, la version anglaise fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après avoir lu le présent acte à voix haute, le notaire le signe avec le mandataire de la partie comparante.

Signé: A. BRAQUET et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C.1, le 23 mars 2016. Relation: 1LAC/2016/9582. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 4 avril 2016.

Référence de publication: 2016088068/759.

(160055838) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2016.

Spectrum Brands Lux IV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 205.072.

—
STATUTES

In the year two thousand and sixteen, on the twenty-first day of March.

Before Maître Danielle KOLBACH, Notary, residing in Redange-sur-Attert, Grand Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED

Spectrum Brands Lux III S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 6C, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach and not yet registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies.

here represented by Sara Lecomte, private employee, residing professionally in Redange-sur-Attert, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"):

1. Corporate form and name. This document constitutes the articles of incorporation (the "Articles") of Spectrum Brands Lux IV S.à r.l. (the "Company"), a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg including the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended from time to time (the "1915 Law").

2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company (the "Registered Office") is established in Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg.

2.2 The Registered Office may be transferred:

2.2.1 to any other place within the same municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by:

(a) the Sole Manager (as defined in Article 8.2) if the Company has at the time a Sole Manager; or

(b) the Board of Managers (as defined in Article 8.3) if the Company has at the time a Board of Managers; or

2.2.2 to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg (whether or not in the same municipality) by a resolution of the shareholders of the Company (a "Shareholders' Resolution") passed in accordance with these Articles - including Article 13.4 - and the laws from time to time of the Grand Duchy of Luxembourg including the 1915 Law ("Luxembourg Law").

2.3 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic, social or otherwise, which would prevent normal activity at the Registered Office, the Registered Office may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on the Company's nationality and the Company will, notwithstanding this temporary transfer of the Registered Office, remain a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the Registered Office will be made by the Sole Manager or the Board of Managers as appropriate.

2.4 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

3. Objects. The objects of the Company are:

3.1 to act as an investment holding company and to co-ordinate the business of any corporate bodies in which the Company is for the time being directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;

3.2 to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;

3.3 to invest and deal with the Company's money and funds in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;

3.4 to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit, including by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;

3.5 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co-operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including any employees of the Company;

3.6 to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security for the performance of the obligations of and/or the payment of any money by any person (including any body corporate in which the Company has a direct or indirect interest or any person (a "Holding Entity") which is for the time being a member of or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or any body corporate in which a Holding Entity has a direct or indirect interest and any person who is associated with the Company in any business or venture), with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property or assets (present and future) or by other means; for the purposes of this Article 3.6 "guarantee" includes any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for

the payment or satisfaction of, indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness or financial obligations of any other person;

3.7 to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it;

3.8 to sell, lease, exchange, let on hire and dispose of any real or personal property and/or the whole or any part of the undertaking of the Company, for such consideration as the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit, including for shares, debentures or other securities, whether fully or partly paid up, of any person, whether or not having objects (altogether or in part) similar to those of the Company; to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;

3.9 to do all or any of the things provided in any paragraph of this Article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, sub-contractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;

3.10 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favour of any person) that are in the opinion of the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers;

PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg Law without due authorisation under Luxembourg Law.

4. Duration. The Company is established for an unlimited duration.

5. Share capital.

5.1 The share capital of the Company is twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) divided into twelve thousand five hundred (12,500) shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each (the "Shares"). In these Articles, "Shareholders" means the holders at the relevant time of the Shares and "Shareholder" shall be construed accordingly.

5.2 The Company may establish a share premium account (the "Share Premium Account") into which any premium paid on any Share is to be transferred. Decisions as to the use of the Share Premium Account are to be taken by the Shareholder(s) subject to the 1915 Law and these Articles.

5.3 The Company may, without limitation, accept equity or other contributions without issuing Shares or other securities in consideration for the contribution and may credit the contributions to one or more accounts. Decisions as to the use of any such accounts are to be taken by the Shareholder(s) subject to the 1915 Law and these Articles. For the avoidance of doubt, any such decision may, but need not, allocate any amount contributed to the contributor.

5.4 All Shares have equal rights subject as otherwise provided in these Articles.

5.5 The Company may repurchase, redeem and/or cancel its Shares subject as provided in the 1915 Law.

6. Indivisibility of shares.

6.1 Each Share is indivisible.

6.2 A Share may be registered in the name of more than one person provided that all holders of a Share notify the Company in writing as to which of them is to be regarded as their representative; the Company will deal with that representative as if it were the sole Shareholder in respect of that Share including for the purposes of voting, dividend and other payment rights.

7. Transfer of shares.

7.1 During such time as the Company has only one Shareholder, the Shares will be freely transferable.

7.2 During such time as the Company has more than one Shareholder:

7.2.1 Shares may not be transferred other than by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares have agreed to the transfer in general meeting;

7.2.2 Shares may not be transmitted by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares held by the survivors have agreed to the transfer or in the circumstances envisaged by article 189 of the 1915 Law;

7.2.3 The transfer of Shares is subject to the provisions of articles 189 and 190 of the 1915 Law.

8. Management.

8.1 The Company will be managed by one or more managers ("Managers") who shall be appointed by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

8.2 If the Company has at the relevant time only one Manager, he is referred to in these Articles as a "Sole Manager".

8.3 If the Company has from time to time more than one Manager, they will constitute a board of managers or conseil de gérance (the "Board of Managers").

8.4 A Manager may be removed at any time for any reason by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

9. Powers of the managers. The Sole Manager, when the Company has only one Manager, and at all other times the Board of Managers, may take all or any action which is necessary or useful to realise any of the objects of the Company, with the exception of those reserved by Luxembourg Law or these Articles to be decided upon by the Shareholders.

10. Representation. Subject as provided by Luxembourg Law and these Articles, the Company is validly bound or represented towards third parties by:

10.1 if the Company has a Sole Manager, the sole signature of the Sole Manager;

10.2 if the Company has more than one Manager, the joint signature of any two Managers;

10.3 the sole signature of any person to whom such power has been delegated in accordance with Article 11.

11. Agent of the managers. The Sole Manager or, if the Company has more than one Manager, the Board of Managers may delegate any of their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents and will determine any such agent's powers and responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

12. Board meetings.

12.1 Meetings of the Board of Managers ("Board Meetings") may be convened by any Manager. The Board of Managers shall appoint a chairman.

12.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions at a Board Meeting without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Managers have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Board Meeting, in person or by an authorized representative.

12.3 A Manager may appoint any other Manager (but not any other person) to act as his representative (a "Manager's Representative") at a Board Meeting to attend, deliberate, vote and perform all his functions on his behalf at that Board Meeting. A Manager can act as representative for more than one other Manager at a Board Meeting provided that (without prejudice to any quorum requirements) at least two Managers are physically present at a Board Meeting held in person or participate in person in a Board Meeting held under Article 12.5.

12.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of the Managers are present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority.

12.5 A Manager or his Manager's Representative may validly participate in a Board Meeting through the medium of conference telephone, video conference or similar form of communications equipment provided that all persons participating in the meeting are able to hear and speak to each other throughout the meeting. A person participating in this way is deemed to be present in person at the meeting and shall be counted in the quorum and entitled to vote. Subject to Luxembourg Law, all business transacted in this way by the Managers shall, for the purposes of these Articles, be deemed to be validly and effectively transacted at a Board Meeting, notwithstanding that fewer than the number of directors (or their representatives) required to constitute a quorum are physically present in the same place.

12.6 A resolution in writing signed by all the Managers (or in relation to any Manager, his Manager's Representative) shall be as valid and effective if it had been passed at a Board Meeting duly convened and held and may consist of one or several documents in the like form each signed by or on behalf of one or more of the Managers concerned.

12.7 The minutes of a Board Meeting shall be signed by and extracts of the minutes of a Board Meeting may be certified by any Manager present at the Meeting.

13. Shareholders' resolutions.

13.1 Each Shareholder shall have one vote for every Share of which he is the holder.

13.2 Subject as provided in Articles 13.3, 13.4 and 13.5, Shareholders' Resolutions are only valid if they are passed by Shareholders holding more than half of the Shares, provided that if that figure is not reached at the first meeting or first written consultation, the Shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter and the resolution may be passed by a majority of the votes cast, irrespective of the number of Shares represented.

13.3 Shareholders may not change the nationality of the Company or oblige any of the Shareholders to increase their participation in the Company otherwise than by unanimous vote of the Shareholders.

13.4 Subject as provided in Article 13.3, any resolution to change these Articles (including a change to the Registered Office), subject to any provision of the contrary, needs to be passed by a majority in number of the Shareholders representing three quarters of the Shares.

13.5 A resolution to dissolve the Company or to determine the method of liquidating the Company and/or to appoint the liquidators needs to be passed in accordance with Luxembourg Law.

13.6 A meeting of Shareholders (a "Shareholders' Meeting") may validly debate and take decisions without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Shareholders have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Shareholders' Meeting, in person or by an authorised representative.

13.7 A Shareholder may be represented at a Shareholders' Meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) a proxy or attorney who need not be a Shareholder.

13.8

13.8.1 If at the time the Company has no more than twenty-five Shareholders, Shareholders' Resolutions may be passed by written vote of Shareholders rather than at a Shareholders' Meeting provided that each Shareholder receives the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted.

13.8.2 The majority requirement applicable to the adoption of resolutions by a Shareholders' Meeting apply mutatis mutandis to the passing of written resolutions of Shareholders. Except where required by Luxembourg Law, there shall be no quorum requirements for the passing of written resolutions of Shareholders. Written resolutions of Shareholders shall be validly passed immediately upon receipt by the Company of original copies (or copies sent by facsimile transmission or as e-mail attachments) of Shareholders' votes subject to the requirements as provided in Article 13.8.1 and the above provisions of Article 13.8.2, irrespective of whether all shareholders have voted or not.

14. Business year.

14.1 The Company's financial year starts on 1st October and ends on the 30 September of the following year provided that, as a transitional measure, the first financial year of the Company starts on the date of its incorporation and ends on the following 30 September (all dates inclusive).

15. Distributions on shares.

15.1 From the net profits of the Company determined in accordance with Luxembourg Law, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

15.2 Subject to the provisions of Luxembourg Law and the Articles, the Company may by resolution of the Shareholders declare dividends in accordance with the respective rights of the Shareholders.

15.3 The Sole Manager or the Board of Managers as appropriate may decide to pay interim dividends to the Shareholder (s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the 1915 Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned may be recovered from the relevant Shareholder(s).

16. Dissolution and liquidation. The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with Luxembourg Law and Article 13. If at the time the Company has only one Shareholder, that Shareholder may, at its option, resolve to liquidate the Company by assuming personally all the assets and liabilities, known or unknown, of the Company.

17. Interpretation and Luxembourg law.

17.1 In these Articles:

17.1.1 a reference to:

- (a) one gender shall include each gender;
- (b) (unless the context otherwise requires) the singular shall include the plural and vice versa;
- (c) a "person" includes a reference to any individual, firm, company, corporation or other body corporate, government, state or agency of a state or any joint venture, association or partnership, works council or employee representative body (whether or not having a separate legal personality);
- (d) a statutory provision or statute includes all modifications thereto and all re-enactments (with or without modifications) thereof.

17.1.2 the words "include" and "including" shall be deemed to be followed by the words "without limitation" and general words shall not be given a restrictive meaning by reason of their being preceded or followed by words indicating a particular class of acts, matters or things or by examples falling within the general words;

17.1.3 the headings to these Articles do not affect their interpretation or construction.

17.2 In addition to these Articles, the Company is also governed by all applicable provisions of Luxembourg Law.

Transitory provisions

The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on 30 September 2016.

Subscription and payment

The appearing party, having drawn up the Articles, has subscribed for all of the twelve thousand five hundred (12,500) shares.

All the shares subscribed have been fully paid up by

(i) a contribution in kind (the "Contribution in Kind") consisting of nine million six hundred forty thousand one hundred twenty-eight (9,640,128) ordinary shares, that Spectrum Brands Lux III S.à r.l. holds in the share capital of Armored Auto UK Ltd., a company incorporated in the United Kingdom, whose registered office is at Regent Mill, Fir street, Failsworth,

Manchester M35 OHS, United Kingdom, and being evaluated at fifteen million three hundred sixty-four thousand six hundred eighty Euro (EUR 15,364,680.-);

(ii) a contribution in cash (the "Contribution in Cash") of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-).

The global value of the Contribution in Kind and the Contribution in Cash of fifteen million three hundred seventy-seven thousand one hundred eighty Euro (EUR 15,377,180.-) for the New Shares shall be allocated as follows: (i) twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) shall be allocated to the share capital of the Company and (ii) fifteen million three hundred sixty-four thousand six hundred eighty Euro (EUR 15,364,680.-) shall be allocated to the share premium account of the Company.

The proof of the existence and of the value of the Contribution in Kind and of the Contribution in Cash has been produced to the undersigned notary.

Costs

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed and/or in connection with its incorporation are estimated at approximately five thousand five hundred euros (EUR 5,500.-).

Shareholder's resolutions

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named person, represented as stated above, representing the entirety of the subscribed capital of the Company and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

1. The following is appointed as a manager of the Company for an undetermined duration:

Mr. Olivier Dorier, director, born on 25 September 1968, in Saint-Rémy (France), having his professional address at 6C, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach.

2. The registered office of the Company is at 6C, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Redange-sur-Attert, Grand Duchy of Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille seize, le vingt-et-unième jour du mois de mars.

Par-devant Maître Danielle KOLBACH, notaire, résidant à Redange-sur-Attert, Grand-Duché de Luxembourg,

A COMPARU:

Le soussigné, Spectrum Brands Lux III S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché du Luxembourg, ayant son siège social au 6C, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach et pas encore immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés.

ici représenté par Sara Lecomte, employée privée, résidant à Redange-sur-Attert, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise aux formalités d'enregistrement.

Ladite partie comparante, représentée comme mentionné ci-dessus, a requis le notaire soussigné de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

1. Forme juridique et dénomination sociale. Le présent document constitue les statuts (les "Statuts") de Spectrum Brands Lux IV S.à r.l. (la "Société"), une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché du Luxembourg y compris la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, comme modifiée de temps à autre (la "Loi de 1915").

2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société (le "Siège Social") est établi dans la ville de Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg.

2.2 Le Siège Social peut être transféré:

2.2.1 en tout autre lieu de la même municipalité du Grand-Duché de Luxembourg par:

(a) le Gérant Unique (comme défini à l'Article 8.2) si la Société est gérée par un Gérant unique au moment du transfert; ou

(b) le Conseil de Gérance (comme défini à l'Article 8.3) si la Société est gérée par un Conseil de gérance au moment du transfert; ou

2.2.2 en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg (dans la même municipalité ou non) par une résolution des associés de la Société (une "Résolution des Associés") prise en accord avec les présents Statuts - y compris l'Article 13.4 - et les lois en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg comme modifiées de temps à autre, y compris la Loi de 1915 (la "Loi Luxembourgeoise")

2.3 Au cas où des événements d'ordre militaire, politique, économique, social ou de tout autre ordre de nature à compromettre l'activité normale au Siège Social se produiraient, ou seraient considérés comme imminents, le Siège Social pourrait être transféré temporairement à l'étranger jusqu'à un retour à la normale de la situation; de telles mesures temporaires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, et la Société, malgré ce transfert temporaire du Siège Social, restera une société luxembourgeoise. La décision de transférer le Siège Social à l'étranger sera prise par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance de la Société le cas échéant.

2.4 La Société peut avoir des bureaux et succursales, à la fois au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger.

3. Objet. La Société a pour objet:

3.1 d'agir en tant que société holding d'investissement et de coordonner l'activité de toutes les entités sociales dans lesquelles la Société détient à cet instant un intérêt direct ou indirect, et d'acquérir (que ce soit par souscription initiale, appel d'offres, achat, échange ou tout autre procédé) la totalité ou partie des titres, actions ou parts, obligations, emprunts obligataires, et tout autre titre émis ou garanti par toute personne, et tout autre actif de quelque nature qu'il soit, et de détenir ces titres en tant qu'investissements, ainsi que de les vendre, les échanger et en disposer au même titre;

3.2 d'entreprendre toute activité ou commerce qui soit, et d'acquérir, entreprendre ou reprendre la totalité ou partie de l'activité, des biens et/ou des dettes de toute personne exerçant une activité quelconque;

3.3 d'investir et de gérer l'argent et les fonds de la Société de la façon que le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (le cas échéant) juge appropriée, et de prêter des sommes d'argent et d'accorder à toute personne des crédits assortis ou non de sûretés en fonction des cas;

3.4 de conclure des emprunts, lever des fonds et sécuriser le paiement de sommes d'argent de la façon que le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (le cas échéant) juge appropriée, y compris par l'émission (dans la mesure où la Loi Luxembourgeoise l'autorise) d'obligations et de tout autre titre ou instrument, perpétuel ou non, convertible ou non, en relation ou non avec la totalité ou partie des biens de la Société (présents et futurs) ou son capital non encore levé, et d'acheter, racheter, convertir et rembourser ces titres;

3.5 d'acquérir une participation, fusionner, se regrouper, entreprendre une consolidation ou encore de conclure un partenariat ou un arrangement en vue d'un partage des profits, une communauté d'intérêts, une coopération, une société commune (joint venture), une concession réciproque ou autre avec toute personne, y compris tout employé de la Société;

3.6 de conclure un accord de garantie ou un contrat d'indemnités ou de sûretés, et d'accorder une sûreté en vue de l'exécution des obligations et/ou du paiement de toute somme d'argent par toute personne (y compris toute entité sociale dans laquelle la société a un intérêt direct ou indirect (une "Entité Holding") ou toute personne qui est à cet instant un membre ou a, de quelque façon que ce soit, un intérêt direct ou indirect dans la Société ou toute entité sociale dans laquelle une Entité Holding a un intérêt direct ou indirect, et toute personne associée avec la Société dans certaines activités ou entreprises), avec ou sans que la Société y reçoive une quelconque contrepartie ou un quelconque avantage (direct ou indirect), et que ce soit par convention personnelle ou hypothèque, débit ou nantissement pesant sur tout ou partie des engagements, biens, actifs (présents et futurs) de la Société, ou par tout autre moyen; pour les besoins de cet Article 3.6, "garantie" inclut toute obligation, sous quelque forme que ce soit, de payer, de satisfaire, de fournir des fonds pour le paiement ou la satisfaction de, d'indemniser ou d'assurer l'indemnisation contre les conséquences d'un défaut de paiement d'une dette ou d'être plus généralement responsable de toute obligation financière ou dette à laquelle une autre personne est tenue;

3.7 d'acheter, prendre à bail, échanger, louer ou acquérir de quelque façon que ce soit toute propriété mobilière ou immobilière et tout droit ou privilège qui s'y rattache;

3.8 de vendre, louer, échanger ou disposer de toute propriété mobilière ou immobilière et/ou la totalité ou partie des entreprises de la Société, en échange d'une contrepartie déterminée par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (le cas échéant), y compris des actions, obligations ou tout autre titre, entièrement ou partiellement libérés, de toute personne, que cette personne ait ou non les même objet social (en tout ou en partie) que la Société; détenir des actions, obligations ou tout autre titre ainsi acquis; améliorer, gérer, développer, vendre, échanger, louer, hypothéquer, céder ou accorder des options, tirer profit ou encore disposer de tout ou partie des biens et des droits de la Société;

3.9 de réaliser toutes les actions envisagées en vertu de tous les paragraphes de cet Article 3 (a) où que ce soit dans le monde; (b) en tant que partie principale, agent/représentant, prestataire, trustee, administrateur ou autre; (c) par l'intermédiaire de trustees, agents/représentants, sous-traitants, ou autre; et (d) seul ou avec une ou plusieurs autres personnes;

3.10 de prendre toutes les mesures nécessaires (y compris conclure et exécuter des contrats, actes, accords et arrangements avec ou en faveur de toute personne) que le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (le cas échéant) estime accessoires ou nécessaires à la réalisation de l'objet social de la Société, ou à l'exercice de la totalité ou partie de ses pouvoirs;

ETANT TOUJOURS ENTENDU que la Société ne sera pas partie à une transaction qui constituerait une activité réglementée du secteur financier ou qui nécessiterait l'obtention d'une autorisation de faire le commerce en vertu de la Loi Luxembourgeoise sans avoir obtenu préalablement l'autorisation requise conformément à la Loi Luxembourgeoise.

4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

5. Capital social.

5.1 Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune (les "Parts Sociales"). Dans les présents Statuts, "Associés" signifie les détenteurs au moment pertinent des Parts Sociales et "Associé" doit être interprété en conséquence.

5.2 La Société peut établir un compte de prime d'émission (le "Compte de Prime d'Emission") sur lequel la prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera transférée. Les décisions quant à l'utilisation du Compte de Prime d'Emission doivent être prises par le(s) Associé(s) sous réserve des dispositions de la Loi de 1915 et des présents Statuts.

5.3 La Société peut, sans limite, accepter du capital ou d'autres apports sans émettre de Parts Sociales ou d'autres titres en contrepartie de l'apport en question et peut créditer les apports sur un ou plusieurs comptes. Les décisions quant à l'utilisation de tels comptes seront prises par le(s) Associé(s), sous réserve des dispositions de la Loi de 1915 et des présents Statuts. Afin d'éviter tout doute, il est entendu qu'il peut ainsi être décidé, sans que cela soit cependant nécessaire, d'allouer le montant de l'apport en question à son apporteur.

5.4 Toutes les Parts Sociales confèrent les mêmes droits sauf stipulations contraires des présents Statuts.

5.5 La Société peut racheter, rembourser et/ou annuler ses propres Parts Sociales sous réserve des dispositions de la Loi de 1915.

6. Indivisibilité des parts sociales.

6.1 Chaque Part Sociale est indivisible.

6.2 Une Part Sociale peut être enregistrée au nom de plus d'une personne à condition que tous les détenteurs d'une Part Sociale notifient à la Société par écrit qui parmi eux doit être considéré comme leur représentant; la Société traitera ce représentant comme s'il était l'unique Associé détenteur de la Part Sociale en question, y compris en matière de vote, dividende et autres droits au paiement.

7. Cession de parts sociales.

7.1 Tant que la Société n'aura qu'un Associé, les Parts Sociales seront librement cessibles.

7.2 Lorsque la Société a plus d'un Associé:

7.2.1 les Parts Sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-Associés, à moins que les Associés détenant au moins trois quarts (3/4) du capital social aient accepté la cession lors d'une assemblée générale;

7.2.2 les Parts Sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-Associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts (3/4) des droits appartenant aux survivants ou dans les circonstances envisagées à l'article 189 de la Loi de 1915;

7.2.3 la cession de Parts Sociales est sujette aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi de 1915.

8. Gérance.

8.1 La Société sera gérée par un ou plusieurs gérants (les "Gérants") qui seront nommés par une Résolution des Associés adoptée conformément à la Loi Luxembourgeoise et aux présents Statuts.

8.2 Si la Société n'a qu'un seul Gérant à un instant donné, ce Gérant sera désigné dans les présents Statuts comme le "Gérant Unique".

8.3 Si la Société a plus d'un Gérant à un instant donné, ces Gérants constitueront un conseil de gérance ("Conseil de Gérance").

8.4 Un Gérant peut être révoqué à tout moment pour cause par une Résolution des Associés adoptée conformément à la Loi Luxembourgeoise et aux présents Statuts.

9. Pouvoirs des gérants. Le Gérant Unique, quand la Société n'a qu'un Gérant, et sinon le Conseil de Gérance, peut entreprendre toute action nécessaire ou utile à la réalisation de l'objet social de la Société, à l'exception des actions réservées aux Associés par la Loi Luxembourgeoise ou les présents Statuts.

10. Représentation. Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise et des présents Statuts, la Société est valablement engagée ou représentée envers des tiers de la manière suivante:

10.1 si la Société a un Gérant Unique, la signature du Gérant Unique;

10.2 si la Société a plus d'un Gérant, la signature jointe de deux Gérants;

10.3 la signature unique de toute personne à laquelle un tel pouvoir a été délégué en vertu de l'Article 11.

11. Délégation de pouvoirs. Le Gérant Unique ou, si la Société a plus d'un Gérant, le Conseil de Gérance ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs représentants ad hoc et déterminera les pouvoirs, les responsabilités et la

rémunération (le cas échéant) de ces représentants, la durée de leur période de représentation ainsi que toute autre condition pertinente de sa mission.

12. Réunions du conseil de gérance.

12.1 Les réunions du Conseil de Gérance (les "Réunions du Conseil") peuvent être convoquées par tout Gérant. Le Conseil de Gérance désigne un président.

12.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions lors d'une Réunion du Conseil sans se plier à la totalité ou partie des conditions et formalités de convocation si tous les Gérants ont renoncé à ces mêmes conditions et formalités de convocation soit par écrit, lors de la Réunion du Conseil en question, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.

12.3 Un Gérant peut nommer un autre Gérant (mais pas une personne autre qu'un Gérant) pour le représenter (le "Représentant du Gérant") lors d'une Réunion du Conseil afin d'y assister, de délibérer, de voter, et d'accomplir toutes les fonctions du Gérant en son nom pendant cette Réunion du Conseil. Un Gérant peut représenter plusieurs autres Gérants à une Réunion du Conseil à condition (et sans préjudice des quorums requis) qu'au moins deux Gérants soient physiquement présents à une Réunion du Conseil en personne ou participent en personne à une Réunion du Conseil tenue en vertu de l'Article 12.5.

12.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si une majorité de Gérants est présente ou représentée. Les décisions du Conseil de Gérance sont adoptées à la majorité simple.

12.5 Un Gérant ou son Représentant du Gérant peut valablement participer à une Réunion du Conseil par conférence téléphonique, une vidéoconférence ou par un moyen de communication similaire à condition que toutes les personnes participant à la réunion soient capables de s'entendre et de parler entre eux tout au long de la réunion. Une personne participant de cette façon est réputée être présente en personne à la réunion, doit être prise en compte dans le quorum et être autorisée à voter. Sous réserve de la Loi Luxembourgeoise, toute activité traitée de cette façon par les Gérants sera, pour les besoins des présents Statuts, réputée valablement et effectivement traitée durant une Réunion du Conseil, en dépit d'un nombre d'administrateurs (ou leurs représentants) physiquement présents sur place inférieur au nombre requis pour constituer un quorum.

12.6 Une résolution écrite signée par tous les Gérants (ou pour tout Gérant, par un Représentant du Gérant en question) est aussi valable et effective que si elle avait été adoptée lors d'une Réunion du Conseil dûment convoquée et tenue, et peut consister en un ou plusieurs documents sous la même forme, chacun signé par ou au nom d'un ou plusieurs des Gérants concernés.

12.7 Les procès-verbaux d'une Réunion du Conseil devront être signés et les extraits de ces procès-verbaux pourront être certifiés par tout Gérant présent à la Réunion.

13. Résolutions des associés.

13.1 Chaque Associé dispose d'une voix pour chaque Part Sociale qu'il détient.

13.2 Sous réserve des stipulations des Articles 13.3, 13.4 et 13.5, les Résolutions des Associés sont valides uniquement si elles sont adoptées par des Associés détenant plus de la moitié des Parts Sociales, étant entendu que si ce taux n'est pas atteint lors de la première assemblée ou lors de la première consultation écrite, les Associés devront être convoqués ou consultés une seconde fois, par lettre recommandée, et la résolution pourra être adoptée à la majorité des votes, sans préjudice du nombre de Parts Sociales représentées.

13.3 Les Associés ne peuvent pas changer la nationalité de la Société ou obliger un Associé quelconque à augmenter sa participation dans la Société autrement que par un vote unanime des Associés.

13.4 Sous réserve des stipulations de l'Article 13.3, toute résolution visant à modifier les présents Statuts (incluant un changement du Siège Social), doit être adoptée à la majorité des Associés représentant les trois quarts du capital social, sous réserve de toute stipulation contraire.

13.5 Une résolution visant à la dissolution de la Société ou à déterminer la méthode de liquidation de la Société et/ou à nommer les liquidateurs doit être adoptée selon les dispositions de la Loi Luxembourgeoise.

13.6 Une assemblée des Associés (une "Assemblée Générale") peut valablement débattre et prendre des décisions sans se conformer complètement ou en partie aux conditions et formalités de convocation si tous les Associés ont renoncé à ces conditions et formalités de convocation soit par écrit, soit lors de l'Assemblée Générale en question, en personne ou encore par l'intermédiaire d'un représentant dûment autorisé.

13.7 Un Associé peut être représenté à une Assemblée Générale en nommant par écrit (ou par fax, courriel ou tout autre moyen similaire) un mandataire qui n'a pas besoin d'être un Associé.

13.8

13.8.1 Si à un instant donné il y a moins de vingt-cinq Associés au sein de la Société, des Résolutions des Associés peuvent être adoptées par vote écrit des Associés plutôt que durant une Assemblée Générale, à condition que chaque Associé reçoive le libellé exact du texte des résolutions ou décisions à adopter.

13.8.2 La condition de majorité applicable à l'adoption de résolutions par l'Assemblée Générale s'applique mutatis mutandis à l'adoption de résolutions écrites des Associés. Sauf dispositions contraires de la Loi Luxembourgeoise, aucune condition de quorum ne doit être remplie pour l'adoption de résolutions écrites par les Associés. Les résolutions écrites des

Associés sont réputées valablement adoptées immédiatement après la réception par la Société des copies originales (ou de copies envoyées par télécopieur ou en pièces-jointes de courriel) des votes des Associés sous réserve des conditions requises à l'article 13.8.1 et les dispositions ci-dessus de l'article 13.8.2, et ce que tous les associés aient voté ou non.

14. Exercice social. L'exercice social de la Société débute le 1^{er} octobre et se termine le 30 septembre de l'année suivante, étant entendu que, à titre transitoire, le premier exercice social de la Société débute le jour de sa constitution et se termine le 30 septembre suivant (toutes dates incluses).

15. Distributions.

15.1 Sur les bénéfices nets de la Société déterminés en conformité avec la Loi Luxembourgeoise, cinq pour cent sont prélevés et affectés à la constitution d'une réserve légale conformément à la Loi de 1915. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint un dixième du capital social de la Société.

15.2 Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise et des présents Statuts, la Société peut par une résolution des Associés déclarer des dividendes dans le respect des droits respectifs des Associés.

15.3 Le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (le cas échéant) peut décider de payer des acomptes sur dividendes à/ aux Associé(s) avant la fin de l'exercice social si l'état comptable fait apparaître que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne dépassera pas, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin de l'exercice social précédent, auxquels sont additionnés les bénéfices reportés et les réserves distribuables, et auxquels sont soustraites les pertes reportées et les sommes allouées à une réserve devant être constituée selon les dispositions de la Loi de 1915 ou des présents Statuts, et que (ii) de telles sommes ainsi distribuées ne correspondant pas aux bénéfices actuellement réalisés pourront être recouvrées auprès des Associés concernés.

16. Dissolution et liquidation. La liquidation de la Société sera décidée par l'Assemblée Générale en conformité avec les dispositions de la Loi Luxembourgeoise et l'Article 13 des présents Statuts. Si à cet instant la Société n'a qu'un Associé, cet Associé peut, selon son bon vouloir, décider de liquider la Société en assumant personnellement tous les actifs et passifs de la Société, connus ou inconnus.

17. Interprétation et loi luxembourgeoise.

17.1 Dans les présents Statuts:

17.1.1 une référence à:

- (a) un genre inclut chaque genre;
- (b) (à moins que le contexte ne l'exige autrement) le singulier inclut le pluriel et vice versa;
- (c) une "personne" inclut une référence à tout individu, société, compagnie ("corporation") ou toute autre personne morale, gouvernement, Etat ou agence d'Etat ou joint venture, association ou partenariat, comité d'entreprise ou organe de représentation des employés (ayant ou non une personnalité juridique séparée);
- (d) une disposition législative inclut toutes les modifications ultérieures et toute les entrées en vigueur ultérieures (avec ou sans modifications).

17.1.2 les conjugaisons du verbe "inclure" et l'expression "y compris" sont réputées suivies des mots "sans limitation" et on ne saura attribuer à des mots au sens général une signification restrictive en invoquant leur proximité dans le texte avec des mots se rapportant à une classe particulière d'actions, sujets ou choses, ou par des exemples tombant dans le sens mots généraux.

17.1.3 Les titres des Articles de ces Statuts n'affectent pas leur interprétation et leur construction.

17.2 En complément des présents Statuts, la Société est également régie par toutes les dispositions applicables de la Loi Luxembourgeoise.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commencera à la date de constitution de la Société et se terminera le 30 septembre 2016.

Souscription et libération

Les Statuts ayant ainsi été arrêtés, la partie comparante, déclare souscrire à toutes les douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales.

Tous les intérêts ont été entièrement libérés par

(i) un apport en nature (l'«Apport en Nature») consistant en neuf millions six cent quarante mille cent vingt-huit (9.640.128) parts sociales ordinaires, que Spectrum Brands Lux III S.à r.l. détient dans Armored Auto UK Ltd., une société constituée au Royaume-Uni, ayant son siège social à Regent Mill, Fir street, Failsworth Manchester M35 0HS, Royaume-Uni, et évaluée à quinze millions trois cent soixante-quatre mille six cent quatre-vingts euros (EUR 15.364.680,-).

(ii) un apport en numéraire (l'«Apport en Numéraire») d'un montant de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) La valeur globale de l'Apport en Nature et de l'Apport en Numéraire de quinze millions trois cent soixante-dix-sept mille cent quatre-vingts euros (EUR 15.377.180,-) pour les Nouvelles Parts Sociales sera allouée comme suit: (i) douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) seront alloués au capital social de la Société et

(ii) quinze millions trois cent soixante-quatre mille six cent quatre-vingts euros (EUR 15.364.680,-) seront alloués au compte de prime d'émission de la Société.

La preuve de l'existence et de la valeur de l'Apport en Nature et de l'Apport en Numéraire a été apportée au notaire soussigné.

Coûts

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société en raison de sa constitution sont estimés à environ cinq mille cinq cents euros (EUR 5.500,-).

Résolutions de l'associé

Immédiatement après la constitution de la Société, la partie comparante précitée, représentée comme mentionné ci-dessus, représentant la totalité du capital social souscrit de la Société et exerçant les pouvoirs dévolus à l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1. La personne suivante est nommée gérant de la Société pour une durée indéterminée:

M. Olivier Dorier, administrateur, né le 25 septembre 1968, à Saint-Rémy (France), ayant son adresse professionnelle au 6C, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach.

2. Le siège social de la Société est établi au 6C, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que sur la demande de la partie comparante, l'acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version en langue française. Sur la demande de la même partie comparante, et en cas de divergence entre le texte en anglais et le texte en français, le texte en anglais fera foi.

DONT ACTE, le présent acte a été rédigé à Redange-sur-Attert, Grand-Duché de Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le présent acte ayant été lu au mandataire de la partie comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S. LECOMTE, D. KOLBACH.

Enregistré à Diekirch A.C., le 24 mars 2016. Relation: DAC/2016/4642. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Jeannot THOLL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur sa demande

Redange-sur-Attert, le 04 avril 2016.

Référence de publication: 2016087996/539.

(160055899) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2016.

SIGER GP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 205.066.

— STATUTES

In the year two thousand sixteen, on the twenty-second day of the month of March;

Before Us Me Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned,

THERE APPEARED:

H.H. Sheikh Hamad bin Khalifa AL-THANI, businessman, born on 1 January 1950 in Qatar, residing in Doha (QATAR), Al Wajba Palace, Dukhan Road, P.O. Box 4044,

here duly represented by Mr François FABER, employee, residing professionally in L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt (the "Proxy-holder"), by virtue of a proxy given under private seal; such proxy, after having been signed "ne varietur" by the Proxy-holder and the officiating notary, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

Such appearing person, represented as said before, has requested the officiating notary to document the deed of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which he deems to incorporate herewith and the articles of association of which are established as follows:

1. Corporate form and name. This document constitutes the articles of incorporation (the "Articles") of "SIGER GP S.à r.l." (the "Company"), a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, including the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended from time to time (the "1915 Law").

2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company (the "Registered Office") is established in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2.2 The Registered Office may be transferred:

2.2.1 to any other place within the same municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by:

- (a) the Sole Manager (as defined in Article 8.2) if the Company has at the time a Sole Manager; or
- (b) the Board of Managers (as defined in Article 8.3) if the Company has at the time a Board of Managers; or

2.2.2 to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg (whether or not in the same municipality) by a resolution of the shareholders of the Company (a "Shareholders' Resolution") passed in accordance with these Articles - including Article 13.4 - and the laws from time to time of the Grand Duchy of Luxembourg including the 1915 Law ("Luxembourg Law").

2.3 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic, social or otherwise, which would prevent normal activity at the Registered Office, the Registered Office may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on the Company's nationality and the Company will, notwithstanding this temporary transfer of the Registered Office, remain a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the Registered Office will be made by the Sole Manager or the Board of Managers as appropriate.

2.4 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

3. Objects. The objects of the Company are:

3.1 to act as an investment holding company and to co-ordinate the business of any corporate bodies in which the Company is for the time being directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same; specifically the Company may subscribe for or acquire participations or shares in the Luxembourg partnership limited by shares (société en commandite par actions) Precision Capital S.C.A. and act as unlimited shareholder of Precision Capital S.C.A.;

3.2 to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;

3.3 to invest and deal with the Company's money and funds in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;

3.4 to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit, except by way of public offering, including by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future), and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;

3.5 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co-operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including any employees of the Company;

3.6 to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security for the performance of the obligations of and/or the payment of any money by any person (including any body corporate in which the Company has a direct or indirect interest or any person (a "Holding Entity") which is for the time being a member of or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or any body corporate in which a Holding Entity has a direct or indirect interest and any person who is associated with the Company in any business or venture), with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property or assets (present and future) or by other means; for the purposes of this Article 3.6 "guarantee" includes any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of, indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness or financial obligations of any other person;

3.7 to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it;

3.8 to sell, lease, exchange, let on hire and dispose of any real or personal property and/or the whole or any part of the undertaking of the Company, for such consideration as the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit, including for shares, debentures or other securities, whether fully or partly paid up, of any person, whether or not having objects (altogether or in part) similar to those of the Company; to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;

3.9 to do all or any of the things provided in any paragraph of this Article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, sub-contractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;

3.10 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favour of any person) that are in the opinion of the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers;

PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg Law without due authorisation under Luxembourg Law.

4. Duration. The Company is established for an unlimited duration.

5. Share capital.

5.1 The share capital of the Company is twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-) divided into one hundred (100) shares with a nominal value of one hundred and twenty-five euros (EUR 125.-) each (the "Shares"). In these Articles, "Shareholders" means the holders at the relevant time of the Shares and "Shareholder" shall be construed accordingly.

5.2 The Company may establish a share premium account (the "Share Premium Account") into which any premium paid on any Share is to be transferred. Decisions as to the use of the Share Premium Account are to be taken by the Shareholder(s) subject to the 1915 Law and these Articles.

5.3 The Company may, without limitation, accept equity or other contributions without issuing Shares or other securities in consideration for the contribution and may credit the contributions to one or more accounts. Decisions as to the use of any such accounts are to be taken by the Shareholder(s) subject to the 1915 Law and these Articles. For the avoidance of doubt, any such decision may, but need not, allocate any amount contributed to the contributor.

5.4 All Shares have equal rights.

5.5 The Company may repurchase, redeem and/or cancel its Shares subject as provided in the 1915 Law and the availability of funds determined by the Board of Managers or the Sole Manager on the basis of relevant interim accounts.

6. Indivisibility of shares.

6.1 Each Share is indivisible.

6.2 A Share may be registered in the name of more than one person provided that all holders of a Share notify the Company in writing as to which of them is to be regarded as their representative; the Company will deal with that representative as if it were the sole Shareholder in respect of that Share including for the purposes of voting, dividend and other payment rights.

7. Transfer of shares.

7.1 During such time as the Company has only one Shareholder, the Shares will be freely transferable.

7.2 During such time as the Company has more than one Shareholder:

7.2.1 Shares may not be transferred other than by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares have agreed to the transfer in general meeting;

7.2.2 Shares may not be transmitted by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares held by the survivors have agreed to the transfer or in the circumstances envisaged by article 189 of the 1915 Law;

7.2.3 The transfer of Shares is subject to the provisions of articles 189 and 190 of the 1915 Law.

8. Management.

8.1 The Company will be managed by one or more managers ("Managers") who shall be appointed by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles. In case of plurality of Managers, they will be divided into managers of category A (the "A Managers") and managers of category B (the "B Managers"), who need not be shareholders. The Managers shall be designated at the time of their appointment as an A Manager or a B Manager.

8.2 If the Company has at the relevant time only one Manager, he is referred to in these Articles as a "Sole Manager".

8.3 If the Company has from time to time more than one Manager, they will constitute a board of managers or conseil de gérance (the "Board of Managers").

8.4 A Manager may be removed at any time for any reason by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

9. Powers of the managers. The Sole Manager, when the Company has only one Manager, and at all other times the Board of Managers, may take all or any action which is necessary or useful to realise any of the objects of the Company, with the exception of those reserved by Luxembourg Law or these Articles to be decided upon by the Shareholders.

10. Representation. Subject as provided by Luxembourg Law and these Articles, the Company is validly bound or represented towards third parties by:

10.1 if the Company has a Sole Manager, the sole signature of the Sole Manager;

10.2 if the Company has more than one Manager, the signatures of any A Manager acting jointly with any B Manager;

10.3 the sole signature of any person to whom such power has been delegated in accordance with Article 11.

11. Agent of the managers. The Sole Manager or, if the Company has more than one Manager, any A Manager acting jointly with any B Manager may delegate any of their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents and will determine any such agent's powers and responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

12. Board meetings.

12.1 Meetings of the Board of Managers ("Board Meetings") may be convened by any Manager. The Board of Managers may appoint a chairman.

12.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions at a Board Meeting without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Managers have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Board Meeting, in person or by an authorized representative.

12.3 A Manager may appoint any other Manager (but not any other person) to act as his representative (a "Manager's Representative") at a Board Meeting to attend, deliberate, vote and perform all his functions on his behalf at that Board Meeting. A Manager can act as representative for more than one other Manager at a Board Meeting provided that (without prejudice to any quorum requirements) at least two Managers are physically present at a Board Meeting held in person or participate in person in a Board Meeting held under Article 12.5.

12.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of the Managers are present or represented, provided that at least one A Manager and one B Manager are present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority.

12.5 A Manager or his Manager's Representative may validly participate in a Board Meeting through the medium of conference telephone, video conference or similar form of communications equipment provided that all persons participating in the meeting are able to hear and speak to each other throughout the meeting. A person participating in this way is deemed to be present in person at the meeting and shall be counted in the quorum and entitled to vote. Subject to Luxembourg Law, all business transacted in this way by the Managers shall, for the purposes of these Articles, be deemed to be validly and effectively transacted at a Board Meeting, notwithstanding that fewer than the number of Managers (or their representatives) required to constitute a quorum are physically present in the same place.

12.6 A resolution in writing signed by all the Managers (or in relation to any Manager, his Manager's Representative) shall be as valid and effective if it had been passed at a Board Meeting duly convened and held and may consist of one or several documents in the like form each signed by or on behalf of one or more of the Managers concerned.

12.7 The minutes of a Board Meeting shall be signed by and extracts of the minutes of a Board Meeting may be certified by any Manager present at the meeting.

13. Shareholders' resolutions.

13.1 Each Shareholder shall have one vote for every Share of which he is the holder.

13.2 Subject as provided in Articles 13.3, 13.4 and 13.5, Shareholders' Resolutions are only valid if they are passed by Shareholders holding more than half of the Shares, provided that if that figure is not reached at the first meeting or first written consultation, the Shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter and the resolution may be passed by a majority of the votes cast, irrespective of the number of Shares represented.

13.3 Shareholders may not change the nationality of the Company or oblige any of the Shareholders to increase their participation in the Company otherwise than by unanimous vote of the Shareholders.

13.4 Subject as provided in Article 13.3, any resolution to change these Articles (including a change to the Registered Office) needs to be passed by a majority in number of the Shareholders representing three quarters of the Shares.

13.5 A resolution to dissolve the Company or to determine the method of liquidating the Company and/or to appoint the liquidators needs to be passed in accordance with Luxembourg Law.

13.6 A meeting of Shareholders (a "Shareholders' Meeting") may validly debate and take decisions without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Shareholders have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Shareholders' Meeting, in person or by an authorised representative.

13.7 A Shareholder may be represented at a Shareholders' Meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) a proxy or attorney who need not be a Shareholder.

13.8

13.8.1 If at the time the Company has no more than twenty-five Shareholders, Shareholders' Resolutions may be passed by written vote of Shareholders rather than at a Shareholders' Meeting provided that each Shareholder receives the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and gives his vote in writing.

13.8.2 The majority requirement applicable to the adoption of resolutions by a Shareholders' Meeting apply mutatis mutandis to the passing of written resolutions of Shareholders. Except where required by Luxembourg Law, there shall be no quorum requirements for the passing of written resolutions of Shareholders. Written resolutions of Shareholders shall be validly passed immediately upon receipt by the Company of original copies (or copies sent by facsimile transmission or as e-mail attachments) of Shareholders' votes subject to the requirements as provided in Article 13.8.1 and the above provisions of Article 13.8.2, irrespective of whether all shareholders have voted or not.

14. Business year.

14.1 The Company's financial year starts each year on 1st January and ends on the 31st December of the same year.

14.2 If at the time the Company has more than twenty-five Shareholders, at least one annual general meeting must be held each year pursuant to article 196 of the 1915 Law on the first Thursday of the month of May or on the next following business day if such day is a legal holiday.

15. Distributions on shares.

15.1 From the net profits of the Company determined in accordance with Luxembourg Law, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

15.2 Subject to the provisions of Luxembourg Law and the Articles, the Company may by resolution of the Shareholders declare dividends in accordance with the respective rights of the Shareholders.

15.3 The Sole Manager or the Board of Managers as appropriate may decide to pay interim dividends to the Shareholder (s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the 1915 Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned may be recovered from the relevant Shareholder(s).

16. Dissolution and liquidation. The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with Luxembourg Law and Article 13. If at the time the Company has only one Shareholder, that Shareholder may, at its option, resolve to liquidate the Company by assuming personally all the assets and liabilities, known or unknown, of the Company.

17. Interpretation and Luxembourg law.

17.1 In these Articles:

17.1.1 a reference to:

- (a) one gender shall include each gender;
- (b) (unless the context otherwise requires) the singular shall include the plural and vice versa;
- (c) a "person" includes a reference to any individual, firm, company, corporation or other body corporate, government, state or agency of a state or any joint venture, association or partnership, works council or employee representative body (whether or not having a separate legal personality);
- (d) a statutory provision or statute includes all modifications thereto and all re-enactments (with or without modifications) thereof.

17.1.2 the words "include" and "including" shall be deemed to be followed by the words "without limitation" and general words shall not be given a restrictive meaning by reason of their being preceded or followed by words indicating a particular class of acts, matters or things or by examples falling within the general words;

17.1.3 the headings to these Articles do not affect their interpretation or construction.

17.2 In addition to these Articles, the Company is also governed by all applicable provisions of Luxembourg Law.

Transitory disposition

The first financial year runs from the date of incorporation and ends on the 31st of December 2016.

Subscription and payment

The Articles thus having been established, the one hundred (100) shares have been subscribed by the sole shareholder, H.H. Sheikh Hamad bin Khalifa AL-THANI, prenamed, and fully paid up by the aforesaid subscriber by payment in cash, so that the amount of twelve thousand five hundred Euros (12,500.- EUR) is from this day on at the free disposal of the Company, as it has been proved to the officiating notary by a bank certificate, who states it expressly.

Declaration

The undersigned notary herewith declares having verified the existence of the conditions enumerated in article 183 of the amended law of August 10, 1915, on commercial companies and expressly states that they have been fulfilled.

Resolutions taken by the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the aforementioned appearing person, representing the whole of the subscribed share capital, has adopted the following resolutions as sole shareholder:

- 1 The registered office of the Company is established in L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
2. The following persons are appointed as managers of the Company for an undetermined period of time:

Category A manager:

- Mr Didier KIRSCH, chartered accountant, residing professionally in L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt; and

Category B manager:

- Mr. Jean FABER, chartered accountant, residing professionally in L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately nine hundred and fifty Euros.

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing person, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the Proxy-holder of the appearing person, acting as said before, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said Proxy-holder has signed with Us, the notary, the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille seize, le vingt-deuxième jour du mois de mars;

Par-devant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

A COMPARU:

S.H. le Sheikh Hamad bin Khalifa AL-THANI, homme d'affaires, né le 1 janvier 1950 au Qatar, demeurant à Doha (QATAR), Al Wajba Palace, Dukhan Road, P.O. Box 4044,

ici dûment représenté par Monsieur François FABER, employé, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt, (le "Mandataire"), en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée; laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le Mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte afin d'être enregistrée avec lui.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de documenter l'acte de constitution d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer par les présentes et dont les statuts sont établis comme suit:

1. Forme sociale et dénomination. Le présent document constitue les statuts (les "Statuts") de SIGER GP S.à r.l. (la "Société"), une société à responsabilité limitée constituée en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg, y compris la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée de temps à autre (la "Loi de 1915").

2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société (le "Siège Social") est établi à Luxembourgville, Grand-Duché de Luxembourg.

2.2 Le Siège Social peut être transféré:

2.2.1 à tout autre lieu de la même municipalité au Grand-Duché de Luxembourg par:

(a) Le Gérant Unique (tel que défini à l'article 8.2) si la Société est gérée à ce moment là par un Gérant Unique; ou

(b) Le Conseil de Gérance (tel que défini à l'article 8.3) si la Société est gérée à ce moment là par un Conseil de Gérance;

ou

2.2.2 en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg (que ce soit ou non dans la même municipalité) par une résolution des associés de la Société (une "Résolution des Associés") prise conformément aux présents Statuts - y compris l'article 13.4 - et aux lois du Grand-Duché de Luxembourg en vigueur, y compris la Loi de 1915 (la "Loi Luxembourgeoise").

2.3 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique, social ou autre, de nature à compromettre l'activité normale au Siège Social se seraient produits ou seraient imminents, le Siège Social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; de telles mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, et la Société, nonobstant ce transfert provisoire du Siège Social, restera une société luxembourgeoise. La décision de transférer le Siège Social à l'étranger sera prise par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance de la Société ainsi qu'approprié.

2.4 La Société peut avoir des bureaux et des succursales à la fois au Grand-Duché de Luxembourg tout comme à l'étranger.

3. Objets. Les objets sociaux de la Société sont les suivants:

3.1 d'agir en tant que société holding d'investissement et de coordonner l'activité de toutes les entités sociales dans lesquelles la Société détient à ce moment un intérêt direct ou indirect, et d'acquérir (par souscription dès l'origine, par offre, par acquisition, par échange ou par autre procédé) l'ensemble ou une partie des actions, parts sociales, obligations, emprunts

obligataires, et tout autre titre émis ou garanti par toute personne et tout autre actif de quelque nature qu'il soit et de détenir ces titres en tant qu'investissements, ainsi que de les vendre, les échanger et d'en disposer au même titre. Particulièrement, la Société peut souscrire à ou acquérir des participations ou actions dans la société en commandite par actions de droit luxembourgeois Precision Capital S.C.A. et agir à titre d'actionnaire commandité de Precision Capital S.C.A.

3.2 d'entreprendre toute activité ou commerce et d'acquérir, soutenir ou reprendre l'ensemble ou une partie de l'activité, des biens et / ou des dettes de toute personne entreprenant une activité;

3.3 d'investir et de gérer l'argent et les fonds de la Société de la façon déterminée par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas), et de prêter des fonds et d'accorder dans tout cas, à toute personne, des crédits, assortis ou non de sûretés;

3.4 de conclure des emprunts, de réunir des fonds et de sécuriser le paiement des sommes d'argent tel que le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas) le déterminera, sauf par voie d'offre publique, y compris par l'émission (dans la mesure où la Loi Luxembourgeoise l'autorise) d'obligations et d'autres titres ou instruments, perpétuels ou autre, convertibles ou non, en relation ou non avec l'ensemble ou avec une partie des biens de la Société (présents ou futurs) et d'acquérir, de racheter, de convertir et de rembourser ces titres;

3.5 d'acquérir un intérêt, de fusionner, d'entreprendre une consolidation et encore de conclure un partenariat ou un arrangement en vue de partager les bénéfices, une conciliation d'intérêts, une coopération, une joint-venture, une concession réciproque ou autre procédé avec toute personne, y compris, tout employé de la Société;

3.6 de se porter garante ou de conclure un contrat d'indemnités ou de sûretés, et d'accorder une sûreté en vue de l'exécution d'obligations et/ou du paiement de sommes d'argent par toute personne (y compris toute entité sociale dans laquelle la Société a un intérêt direct ou indirect ou toute personne (une "Entité Holding") qui est à cet instant un membre ou a, de quelque façon que ce soit, un intérêt direct ou indirect dans la Société ou toute entité sociale dans laquelle l'Entité Holding a un intérêt direct ou indirect et toute personne qui est associé à la Société dans certaines activités ou partenariat), avec ou sans que la Société reçoive une contrepartie ou un avantage (direct ou indirect) et que ce soit par engagement personnel ou hypothèque, cautionnement ou charge pesant sur l'ensemble ou sur une partie des biens, des propriétés, des actifs (présents ou futurs) de la Société ou par tout autre moyen; pour les besoins de cet article 3.6, une "garantie" comprend toute obligation, sous quelque forme qu'elle soit, de payer, de compenser, de fournir des fonds pour le paiement ou la compensation, d'indemniser ou d'assurer l'indemnisation contre les conséquences d'un défaut de paiement, ou d'être autrement tenu responsable de toutes dettes ou obligations financières d'une autre personne;

3.7 d'acheter, de prendre à bail, d'échanger, de louer ou d'acquérir de quelque façon que ce soit toute propriété immobilière ou mobilière et tout droit ou privilège qui y serait relatif;

3.8 de céder, de donner à bail, d'échanger, de donner en location ou de disposer de toute propriété immobilière ou mobilière et/ou de l'ensemble ou d'une partie des biens de la Société, contre une contrepartie déterminée par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas), y compris des parts sociales/actions, des obligations ou tout autre titre, entièrement ou partiellement libérés, de toute personne, que celle-ci ait ou non (en entier ou en partie) les mêmes objets sociaux que ceux de la Société; de détenir des parts sociales/actions, des obligations ou tout autre titre ainsi acquis; d'améliorer, de gérer, de développer, de vendre, d'échanger, de donner à bail, de mettre en gage, de disposer ou d'accorder des droits d'option, de tirer parti ou toute autre action en rapport avec l'ensemble ou avec une partie des biens et des droits de la Société;

3.9 d'entreprendre toutes les actions envisagées dans les paragraphes de cet article 3 (a) en tout endroit du monde; (b) en tant que partie principale, agent, cocontractant, trustee ou de toute autre façon; (c) par l'intermédiaire de trustees, d'agents, de sous-contractants, ou de toute autre façon; et (d) seul ou avec une autre personne ou d'autres personnes;

3.10 d'entreprendre toutes les actions (y compris conclure, exécuter et délivrer des contrats, des accords, des conventions et tout autre réglementation avec une personne ou en sa faveur) que le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas) estime être accessoires ou nécessaires à la réalisation de l'objet social de la Société, ou à l'exercice de tous ou d'une partie de ses pouvoirs;

ETANT TOUJOURS ENTENDU que la Société ne participera pas à une transaction qui constituerait une activité réglementée du secteur financier ou qui requerrait en vertu de la Loi Luxembourgeoise l'obtention d'une autorisation de commerce, sans avoir obtenu une telle autorisation.

4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

5. Capital social.

5.1 Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par cent (100) parts sociales ayant une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune (les "Parts Sociales"). Dans les présents Statuts, "Associés" signifie les détenteurs au moment pertinent des Parts Sociales et "Associé" doit être interprété conformément.

5.2 La Société peut créer un compte de prime d'émission (le "Compte de Prime d'Emission") sur lequel sera versé toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale. Les décisions quant à l'utilisation du Compte de Prime d'Emission doivent être prises par l'(les) Associé(s) sous réserve de la Loi de 1915 et des présents Statuts.

5.3 La Société peut, sans limitation, accepter du capital ou d'autres contributions sans émettre de Parts Sociales ou autres titres en contrepartie de la contribution et peut créditer les contributions sur un ou plusieurs comptes. Les décisions quant

à l'utilisation de tels comptes seront prises par l'(les) Associé(s) sous réserve de la Loi de 1915 et des présents Statuts. Pour éviter tout doute, toute décision peut, mais ne doit pas obligatoirement, allouer tout montant contribué au contributeur.

5.4 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux.

5.5 La Société peut racheter et/ou annuler ses propres Parts Sociales comme prévu dans la Loi de 1915 et sous réserve de la disponibilité des fonds déterminés par le Conseil de Gérance ou le Gérant Unique sur la base de comptes intermédiaires pertinentes.

6. Indivisibilité des parts sociales.

6.1 Chaque Part Sociale est indivisible.

6.2 Une Part Sociale peut être enregistrée au nom de plus d'une personne à condition que tous les détenteurs d'une Part Sociale notifient par écrit à la Société celui d'entre eux qui est à considérer comme leur représentant; la Société considérera ce représentant comme s'il était le seul Associé pour la Part Sociale en question, y compris pour les besoins de vote, de dividende et d'autres droits de paiement.

7. Cession de parts sociales.

7.1 Au cours de la période durant laquelle la Société a un seul Associé, les Parts Sociales seront librement cessibles.

7.2 Au cours de la période durant laquelle la Société a plusieurs Associés:

7.2.1 Les Parts Sociales ne sont pas cessibles à d'autres personnes que les Associés à moins qu'un Associé décède ou que les Associés détenant au moins trois-quarts (3/4) des Parts Sociales n'aient accepté la cession durant une assemblée générale;

7.2.2 Les Parts Sociales ne sont pas transférables à d'autres personnes que les Associés pour raison de décès sauf si les Associés détenant trois-quarts (3/4) des Parts Sociales détenues par les survivants ont accepté la cession ou que les conditions envisagées par l'article 189 de la Loi de 1915 s'appliquent;

7.2.3 La cession de Parts Sociales est assujettie aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi de 1915.

8. Administration.

8.1 La Société sera administrée par un ou plusieurs gérants (les "Gérants") qui seront nommés par une Résolution des Associés prise conformément à la Loi Luxembourgeoise et aux présents Statuts. En cas de pluralité de Gérants, qui ne doivent pas nécessairement être associés, ceux-ci seront divisés entre gérants de catégorie A (les "Gérants de Catégorie A") et gérants de catégorie B (les "Gérants de Catégorie B"). Les Gérants seront désignés comme Gérants de Catégorie A ou Gérants de Catégorie B lors de leur nomination.

8.2 Si à un moment donné la Société est administrée par un Gérant unique, il sera désigné dans les présents Statuts comme le "Gérant Unique".

8.3 Si de temps en temps la Société est administrée par plus d'un Gérant, ceux-ci constitueront un conseil de gérance (le "Conseil de Gérance").

8.4 Un Gérant pourra être révoqué à tout moment avec ou sans cause par une Résolution des Associés prise conformément à la Loi Luxembourgeoise et aux présents Statuts.

9. Pouvoirs des gérants. Le Gérant Unique, quand la Société est administrée par un seul Gérant, et en tout autre cas le Conseil de Gérance, aura pouvoir d'entreprendre toute action nécessaire ou utile à l'accomplissement de l'objet social de la Société, sous réserve des actions qui sont réservées, par la Loi Luxembourgeoise ou par les présents Statuts, aux Associés.

10. Représentation. Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise et des présents Statuts, la Société est valablement engagée ou représentée auprès des tiers par:

10.1 si la Société est administrée par un Gérant Unique, la seule signature du Gérant Unique;

10.2 en cas de pluralité de Gérants, les signatures conjointes d'au moins un Gérant de Catégorie A et un Gérant de Catégorie B;

10.3 la seule signature de toute personne à qui un tel pouvoir aurait été délégué conformément à l'article 11.

11. Mandataire des gérants. Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de Gérants, un Gérant de Catégorie A conjointement à un Gérant de Catégorie B, pourra/ont déléguer n'importe lequel de ses/leurs pouvoirs pour remplir des tâches spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc et devra/ont déterminer les pouvoirs et responsabilités desdits mandataires, leur rémunération (le cas échéant), la durée de leur période de représentation et toutes les autres conditions pertinentes de leur mandat.

12. Réunions du conseil de gérance.

12.1 Les réunions du Conseil de Gérance (les "Réunions du Conseil") peuvent être convoquées par tout Gérant. Le Conseil de Gérance peut nommer un président.

12.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions lors d'une Réunion du Conseil sans se conformer aux conditions de convocation et aux formalités si tous les Gérants ont renoncé aux conditions et formalités de convocation que ce soit par écrit ou, lors de la Réunion du Conseil en question, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.

12.3 Un Gérant peut nommer un autre Gérant (et uniquement un Gérant) pour le représenter (le "Représentant du Gérant") lors d'une Réunion du Conseil, pour délibérer, pour voter et pour accomplir toutes ses fonctions en son nom à la Réunion du Conseil. Un Gérant peut représenter plusieurs Gérants à un Conseil de Gérance à la condition que (sans préjudice quant au quorum requis) au moins deux Gérants soient présents physiquement à une Réunion du Conseil tenue en personne, ou participent en personne dans une Réunion du Conseil tenue conformément à l'article 12.5.

12.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si une majorité des Gérants sont présents ou représentés, et au moins un Gérant de Catégorie A et un Gérant de Catégorie B, est présent ou représenté. Les décisions du Conseil de Gérance sont adoptées à une majorité simple.

12.5 Un Gérant ou le Représentant du Gérant peut valablement participer à une Réunion du Conseil par voie de conférence téléphonique, de vidéo conférence ou de tout autre équipement de communication à condition que toute personne participant à une telle réunion ait la capacité d'entendre et de se faire entendre tout au long de la réunion. Une personne participant de cette manière est présumée être présente à cette réunion et devra être comptée dans le quorum et devra être autorisée à participer aux votes. Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise, toutes les affaires traitées de cette manière par les Gérants sont, pour l'application de ces Statuts, considérées comme valablement et effectivement conclues à une Réunion du Conseil, bien que le nombre de Gérants (ou leurs représentants) physiquement présents au même endroit est inférieur au nombre requis pour constituer un quorum.

12.6 Les résolutions prises par écrit et signées par tous les Gérants (ou par rapport à un Gérant, son Représentant du Gérant), sont valables et prennent effet comme si elles avaient été adoptées lors d'une Réunion du Conseil dûment convoquée et tenue. Ces résolutions écrites peuvent consister en un ou plusieurs documents de la même forme signés par ou pour le compte d'un ou plusieurs Gérants concernés.

12.7 Les procès-verbaux des Réunions du Conseil seront signés, et les extraits des procès-verbaux des Réunions du Conseil pourront être certifiés, par tout Gérant présent à la réunion.

13. Résolutions des associés.

13.1 Chaque Associé a droit à un vote pour chaque Part Sociale dont il est détenteur.

13.2 Sous réserve des dispositions prévues aux articles 13.3, 13.4 et 13.5, les Résolutions des Associés sont uniquement valides si elles sont adoptées par les Associés détenant plus que la moitié des Parts Sociales. Toutefois si un tel chiffre n'est pas atteint lors de la première assemblée ou lors des premières consultations écrites, les Associés devront être convoqués ou consultés une seconde fois, par lettre recommandée et les résolutions pourront être adoptées à la majorité des votes, indépendamment du nombre de Parts Sociales représentées.

13.3 Les Associés ne pourront changer la nationalité de la Société ou obliger tout Associé à augmenter sa participation dans la Société que par un vote unanime des Associés.

13.4 Sous réserve des dispositions prévues à l'article 13.3, toute résolution pour modifier les présents Statuts (y compris le changement de Siège Social) doit être passée par une majorité en nombre des Associés représentant les trois quarts (3/4) des Parts Sociales.

13.5 Une résolution pour décider de la dissolution de la Société ou pour déterminer la méthode de liquidation de la Société et/ou pour nommer les liquidateurs doit être passée conformément à la Loi Luxembourgeoise.

13.6 Une réunion des Associés (une "Assemblée Générale") peut valablement débattre et prendre des décisions sans se conformer à toutes les conditions de convocation préalable et formalités si tous les Associés y ont renoncé que ce soit par écrit ou, lors de l'Assemblée Générale en question, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.

13.7 Un Associé peut être représenté à une Assemblée Générale en désignant par écrit (ou par fax ou e-mail ou tout autre moyen équivalent) un mandataire qui n'a pas besoin d'être un Associé.

13.8

13.8.1 S'il y a moins de vingt-cinq (25) Associés dans la Société, les Résolutions des Associés pourront être passées par voie de résolutions écrites des Associés plutôt que par une Assemblée Générale à la condition que chaque Associé reçoive le texte précis des résolutions ou décisions à adopter et émet son vote par écrit.

13.8.2 Les conditions de majorité requises applicables à l'adoption de résolutions par une Assemblée Générale s'appliquent mutatis mutandis à la prise de résolutions écrites par les Associés. A l'exception des cas où la Loi Luxembourgeoise l'exige, aucune condition de quorum ne sera requise pour passer des résolutions écrites. Les résolutions écrites des Associés seront réputées valablement adoptées dès que la Société aura reçu les copies originales (ou les copies envoyées par facsimilé ou en pièce jointe à un e-mail) des votes des Associés sous réserve des conditions requises à l'article 13.8.1 et des présentes dispositions de l'article 13.8.2, peu importe que tous les Associés aient voté ou non.

14. Exercice social.

14.1 L'exercice social de la Société débute chaque année le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de la même année.

14.2 Au moment où la Société a plus de vingt-cinq (25) Associés, au moins une assemblée générale annuelle doit être tenue selon l'article 196 de la Loi de 1915 le premier jeudi du mois de mai ou si ce jour tombe sur un jour férié, le prochain jour ouvrable suivant.

15. Distributions sur parts sociales.

15.1 Sur le bénéfice net de la Société déterminé en conformité avec la Loi Luxembourgeoise, cinq pourcent seront prélevés et alloués à une réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de la réserve légale aura atteint dix pourcent du capital social de la Société.

15.2 Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise et des Statuts, la Société peut déclarer des dividendes par Résolution des Associés, conformément aux droits respectifs des Associés.

15.3 Le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance, selon le cas, peut décider de payer des dividendes intérimaires au(x) Associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi de 1915 ou selon ces Statuts et que (ii) les sommes ainsi distribuées qui ne correspondent pas à des bénéfices effectivement réalisés soient récupérables par l'(les) Associé(s).

16. Dissolution et liquidation. La liquidation de la Société sera décidée par une Assemblée Générale conformément à la Loi Luxembourgeoise et à l'article 13. Dans le cas où la Société n'aurait qu'un (1) Associé, cet Associé peut, à son gré, décider de liquider la Société en reprenant à son compte l'ensemble des actifs et passifs, connus ou inconnus, de la Société.

17. Interprétation et loi Luxembourgeoise.

17.1 Dans les présents Statuts:

17.1.1 Une référence à:

- (a) un genre inclut tous les genres;
- (b) (à moins que le contexte ne le requière autrement) le singulier devra inclure le pluriel et vice versa;
- (c) une "personne" inclut une référence à tout individu, entreprise, société, corporation ou toute autre entité, gouvernement, Etat ou agence d'un Etat ou joint venture, association, partenariat, comité d'entreprise ou organe de représentation des employés (ayant ou non une personnalité juridique séparée);
- (d) une disposition légale ou statutaire inclut toutes modifications y afférentes et toutes nouvelles mises en vigueur (avec ou sans modifications);

17.1.2 les mots "inclure" et "incluant" seront censé être suivis par les mots "sans limitation" et on ne donnera pas aux mots généraux une interprétation restrictive pour la raison qu'ils seraient précédés ou suivis d'un mot indiquant un terme particulier, des faits ou des choses ou par des exemples qui tombent dans la définition des mots généraux;

17.1.3 Les en-têtes de ces Statuts ne doivent pas affecter leur interprétation.

17.2. En complément de ces Statuts, la Société est également gouvernée par toutes les dispositions de la Loi Luxembourgeoise.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2016.

Souscription et libération

Les Statuts de la Société ayant été ainsi arrêtés, les cent (100) parts sociales ont été souscrites par l'associé unique, S.H. le Sheikh Hamad bin Khalifa AL-THANI, prénommé, et libérées entièrement par le prédit souscripteur moyennant un versement en numéraire, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été prouvé au notaire instrumentant par une attestation bancaire, qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentant déclare par la présente avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 183 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et déclare expressément que ces conditions sont remplies.

Résolutions prises par l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, le comparant pré-mentionné, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes en tant qu'associé unique:

1. Le siège social de la Société est établi à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
2. Les personnes suivantes sont nommées comme gérants de la Société pour une durée indéterminée:

Gérant de catégorie A:

- Monsieur Didier KIRSCH, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt; et

Gérant de catégorie B:

- Monsieur Jean FABER, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, s'élève approximativement à la somme de neuf cent cinquante euros.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et le français, déclare par les présentes, qu'à la requête du comparant le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête du même comparant, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte au Mandataire du comparant, agissant comme dit ci-avant, connu du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ledit Mandataire a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: F. FABER, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C. 2, le 24 mars 2016. 2LAC/2016/6521. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): André MULLER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée;

Luxembourg, le 30 mars 2016.

Référence de publication: 2016088012/538.

(160055802) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2016.

Open Text SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 154.208.

In the year two thousand and sixteen, the eleventh day of the month of March.

Before us Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held

an extraordinary general meeting of the shareholders of Open Text SA (formerly known as Open Text S.à r.l.), a public limited liability company (société anonyme), having its registered office at 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B. 154208, incorporated pursuant to the laws of the State of Delaware, United States of America and whose registered office, principal establishment and central administration has been transferred from the State of Delaware, United States of America to the Grand Duchy of Luxembourg, with full corporate and legal continuance, pursuant to a notarial deed dated 29 June 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of 21 August 2010 number 1710. The articles of association have been amended for the last time on 25 June 2014, pursuant to a deed of the undersigned notary, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of 4 September 2014 number 2369 (the "Company").

The meeting was opened with Mr. Carsten Opitz, residing in Luxembourg, in the chair (the "Chairman"), who appointed as secretary Mr. Stéphane Joly-Meunier, residing in Luxembourg (the "Secretary").

The meeting elected as scrutineer Mrs. Eléonore Dalbin, residing in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the Chairman declared and requested the notary to state:

I- That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Reduction of the share capital of the Company by an amount of one billion one hundred one million eight hundred thirty-four thousand two hundred fifteen United States dollars (USD 1,101,834,215.-) so as to reduce it from its current amount of one billion one hundred one million eight hundred seventy-nine thousand two hundred fifteen United States dollars (USD 1,101,879,215.-) to forty-five thousand United States dollars (USD 45,000.-) through the reduction of the accounting par value of the shares of the Company from their current nominal value of one United States dollar (USD 1.-) to four thousandths eight hundred-thousandths four millionths seven hundred-millionths of a United States dollar cent (USD 0.0000408407);

2. Decision to allocate the difference between the prior accounting par value and the current account par value of each class of shares to their respective share premium accounts;

3. Decision to amend article 5.1 of the articles of association of the Company in order to reflect the above item 1 of the agenda; and

4. Miscellaneous.

II- That the shareholders represented, the proxy of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the proxy of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to this deed to be filed at the same time with the registration authorities. The proxy of the represented shareholders, initialled “ne varietur” by the appearing party will also remain annexed to this deed.

III- That all the one billion one hundred and one million eight hundred and seventy-nine thousand two hundred and fifteen (1,101,879,215) shares representing the entire share capital of the Company of an amount of one billion one hundred one million eight hundred seventy-nine thousand two hundred fifteen United States dollars (USD 1,101,879,215.-) are represented at the present meeting and so that the meeting which the shareholders have had due notice of can validly decide on all the items of the agenda which are known to the shareholders.

The shareholders have requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The shareholders, having reviewed the interim financial statements of the Company, resolve to reduce the share capital of the Company by an amount of one billion one hundred one million eight hundred thirty-four thousand two hundred fifteen United States dollars (USD 1,101,834,215.-) in order to reduce it from its present amount of one billion one hundred one million eight hundred seventy-nine thousand two hundred fifteen United States dollars (USD 1,101,879,215.-) to forty-five thousand United States dollars (USD 45,000.-) through the reduction of the aggregate accounting par value of:

- the ordinary shares of the Company from five hundred sixty-four million seven hundred twenty-four thousand fifty United States dollars (USD 564,724,050.-) to twenty-three thousand sixty-three United States dollars (USD 23,063.-);
- the non-voting mandatory redeemable preferred A shares of the Company from twenty-five million one hundred fifty thousand United States dollars (USD 25,150,000.-) to one thousand twenty-seven United States dollars (USD 1,027.-);
- the non-voting mandatory redeemable preferred B shares of the Company from four hundred ninety-nine million five hundred five thousand one hundred sixty-five United States dollars (USD 499,505,165.-) to twenty thousand three hundred ninety-nine United States dollars (USD 20,399.-); and
- the non-voting mandatory redeemable preferred C shares of the Company from twelve million five hundred thousand United States dollars (USD 12,500,000.-) to five hundred eleven United States dollars (USD 511.-).

All power is given to any director of the Company to execute, for and on behalf of the Company, all documents, agreements, certificates, instruments and to do everything necessary or simply useful in relation with the present resolution.

Second resolution

The shareholders resolve to allocate the difference between the prior accounting par value and the current account par value of each class of shares to their respective share premium accounts as follows:

- an amount of five hundred sixty-four million seven hundred thousand nine hundred eighty-seven United States dollars (USD 564,700,987.-) to the share premium account of the ordinary shares;
- an amount of twenty-five million one hundred forty-eight thousand nine hundred seventy-three United States dollars (USD 25,148,973.-) to the share premium account of the non-voting mandatory redeemable preferred A shares;
- an amount of four hundred ninety-nine million four hundred eighty-four thousand seven hundred sixty-six United States dollars (USD 499,484,766.-) to the share premium account of the non-voting mandatory redeemable preferred B shares; and
- an amount of twelve million four hundred ninety-nine thousand four hundred eighty-nine United States dollars (USD 12,499,489.-) to the share premium account of the non-voting mandatory redeemable preferred C shares.

Third resolution

Further to the foregoing resolutions, the shareholders resolve that article 5.1 of the articles of association shall be amended in order to read as follows:

“ **5.1.** The share capital is set at forty-five thousand United States dollars (USD 45,000.-), represented by five hundred and sixty-four million seven hundred twenty-four thousand and fifty (564,724,050) ordinary shares without par value, all in registered form, fully subscribed and fully paid-up (the Ordinary Shares), twenty-five million one hundred and fifty thousand (25,150,000) non-voting mandatory redeemable preferred A shares without par value, all in registered form, fully subscribed and fully paid-up (the MRP A Shares), four hundred and ninety-nine million five hundred and five thousand one hundred and sixty-five (499,505,165) nonvoting mandatory redeemable preferred B shares without par value, all in registered form, fully subscribed and fully paid-up (the MRP B Shares), and twelve million five hundred thousand (12,500,000) non-voting mandatory redeemable preferred C shares without par value, all in registered form, fully subscribed and fully paid-up (the MRP C Shares and together with the Ordinary Shares, the MRP A Shares and the MRP B Shares, the Shares). Each holder of an Ordinary Share is hereinafter individually referred to as an Ordinary Shareholder, each holder of an MRP A Share is hereinafter individually referred to as an MRP A Shareholder, each holder of an MRP B Share is hereinafter individually referred to as an MRP B Shareholder and each holder of an MRP C Share is hereinafter individually referred to as an MRP C Shareholder. The MRP A Shareholders, the MRP B Shareholders and the MRP C Shareholders

are collectively referred to as the MRP Shareholders. The Ordinary Shareholders and the MRP Shareholders are collectively referred to as the Shareholders.”

Costs and Expenses

The costs, expenses, fees and charges of any kind which shall be borne by the Company as a result of this deed are estimated at three thousand euro.

There being no further business, the meeting is closed.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day specified at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing parties, this deed is worded in English followed by a French translation. On the request of the same appearing parties and in case of discrepancy between the English and the French text, the English version shall prevail.

The document having been read to the appearing parties known to the notary by name, first name and residence, the said appearing parties signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille seize, le onzième jour du mois de mars.

Par-devant nous Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché du Luxembourg.

S'est réunie

une assemblée générale extraordinaire des actionnaires d'Open Text SA (anciennement Open Texte S.à r.l), une société anonyme, ayant son siège social au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B. 154208, constituée selon les lois de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique et dont le siège social, principal établissement et administration centrale ont été transférés de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique vers le Grand-Duché de Luxembourg, avec complète continuité de personnalité morale par un acte notarié en date du 29 juin 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 21 août 2010 numéro 1710. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois le 25 juin 2014 par un acte passé devant le notaire soussigné, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 4 septembre 2014 numéro 2369 (la «Société»).

L'assemblée a été ouverte sous la présidence de Monsieur Carsten Opitz, de résidence à Luxembourg,

lequel a désigné comme secrétaire Monsieur Stéphane Joly-Meunier, de résidence à Luxembourg.

L'assemblée a élu comme scrutateur Madame Eléonore Dalbin, de résidence à Luxembourg.

L'assemblée ayant été constituée, le président a déclaré et prié le notaire instrumentant d'acter:

I- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du Jour:

1. Réduction du capital social de la Société d'un montant d'un milliard cent un millions huit cent trente-quatre mille deux cent quinze dollars américains (USD 1.101.834.215,-) pour le réduire de son montant actuel d'un milliard cent un millions huit cent soixante-dix-neuf mille deux cent quinze dollars américains (USD 1.101.879.215,-) à quarante-cinq mille dollars américains (USD 45.000,-), par la réduction de la valeur comptable des actions de leur valeur nominale actuelle de un dollar américain (USD 1,-) à quatre cent huit mille quatre cent sept dixième de millième d'un centime d'un dollar américain (USD 0,0000408407).

2. Décision d'affecter la différence entre la valeur comptable antérieure et la valeur comptable courant de chaque catégorie d'actions à leurs comptes des primes d'émission respectifs.

3. Décision de modifier l'article 5.1 des statuts de la Société afin d'y refléter le point 1 susmentionnés de l'ordre du jour; et

4. Divers.

II- Que les actionnaires représentés, le mandataire des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par le mandataire des actionnaires représentés ainsi que les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement. Les procurations des actionnaires représentés, signées ne varietur, par la personne comparante resteront attachées à cet acte.

III- Que l'ensemble des un milliard cent un millions huit cent soixante-dix-neuf mille deux cent quinze (1.101.879.215) actions représentant l'entièreté du capital social de la Société d'un montant de un milliard cent un millions huit cent soixante-dix-neuf mille deux cent quinze dollars américains (USD 1.101.879.215,-), sont représentées à la présente réunion de sorte que l'assemblée au sujet de laquelle les actionnaires ont été dûment informés, peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

Les actionnaires ont demandé au notaire d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

Les actionnaires, après avoir pris connaissance des états financiers intermédiaires de la Société, décident de réduire le capital social de la Société d'un montant d'un milliard cent un millions huit cent trente-quatre mille deux cent quinze dollars américains (USD 1.101.834.215,-) afin de le réduire de sa valeur actuelle d'un milliard cent un millions huit cent soixante-dix-neuf mille deux cent quinze dollars américains (USD 1.101.879.215,-) à quarante-cinq mille dollars américains (USD 45.000,-), par la réduction de la valeur comptable des:

- actions ordinaires de la société de cinq cent soixante-quatre millions sept cent vingt-quatre mille cinquante dollars américains (USD 564.724.050,-) à vingt-trois mille soixante-trois dollars américains (USD 23.063,-);
- actions préférentielles de catégorie A obligatoirement rachetables et sans droit de vote de la Société de vingt-cinq millions cent cinquante mille dollars américains (USD 25.150.000,-) à mille vingt-sept dollars américains (USD 1.027,-);
- actions préférentielles de catégorie B obligatoirement rachetables et sans droit de vote de la Société de quatre cent quatre-vingt-dix-neuf millions cinq cent cinq mille cent soixante-cinq dollars américains (USD 499.505.165,-) à vingt mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf dollars américains (USD 20.399,-);
- actions préférentielles de catégorie C obligatoirement rachetables et sans droit de vote de la Société de douze millions cinq cents mille dollars américains (USD 12.500.000,-) à cinq cent onze dollars américain (USD 511,-).

Tout pouvoir est donné à chacun des administrateurs de la Société afin de signer au nom et pour le compte de la Société tous documents, contrats, certificats, instruments et de faire tout ce qui pourrait être requis, nécessaire ou utile afin de donner effet à la présente résolution.

Deuxième résolution

Les actionnaires décident d'affecter la différence entre la valeur comptable antérieure et la valeur comptable courant de chaque catégorie d'actions à leurs comptes des primes d'émission respectifs comme suit:

- le montant de cinq cent soixante-quatre millions sept cents mille neuf cent quatre-vingt-sept dollars américains (USD 564.700.987,-) au compte des primes d'émission des actions ordinaires;
- le montant de vingt-cinq millions cent quarante-huit mille neuf cent soixante-treize dollars américains (USD 25.148.973,-) au compte des primes d'émission des actions préférentielles de catégorie A obligatoirement rachetables et sans droit de vote;
- le montant de quatre cent quatre-vingt-dix-neuf millions quatre cent quatre-vingt-quatre mille sept cent soixante-six dollars américains (USD 499.484.766,-) au compte des primes d'émission des actions préférentielles de catégorie B obligatoirement rachetables et sans droit de vote; et
- le montant de douze millions quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille quatre cent quatre-vingt-neuf dollars américains (USD 12.499.489,-) au compte des primes d'émission des actions préférentielles de catégorie C obligatoirement rachetables et sans droit de vote.

Troisième résolution

Suite aux résolutions précédentes, les actionnaires décident de modifier l'article 5.1 des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

“**5.1.** Le capital social est fixé à quarante-cinq mille dollars américains (USD 45.000,-) représenté par cinq cent soixante-quatre millions sept cent vingt-quatre mille cinquante (564.724.050) actions ordinaires sous forme nominative, sans valeur nominale, toutes souscrites et entièrement libérées (les Actions Ordinaires), vingt-cinq millions cent cinquante mille (25.150.000) d'actions préférentielles de catégorie A obligatoirement rachetables et sans droit de vote sous forme nominative, sans valeur nominale, toutes souscrites et entièrement libérées (les Actions POR A), quatre cent quatre-vingt-dix-neuf millions cinq cent cinq mille cent soixante-cinq (499.505.165) actions préférentielles de catégorie B obligatoirement rachetables et sans droit de vote sous forme nominative, sans valeur nominale, toutes souscrites et entièrement libérées (les Actions POR B), et douze millions cinq cents mille (12.500.000) actions préférentielles de catégorie C obligatoirement rachetables et sans droit de vote sous forme nominative, sans valeur nominale, toutes souscrites et entièrement libérées (les Actions POR C et collectivement avec les Actions Ordinaires, les Actions POR A, et les Actions POR B, les Actions). Chaque détenteur d'une Action Ordinaire est ci-après individuellement désigné Actionnaire Ordinaire, chaque détenteur d'une Action POR A est ci-après individuellement désigné Actionnaire POR A et chaque détenteur d'une Action POR B est ci-après individuellement désigné Actionnaire POR B et chaque détenteur d'une Action POR C est ci-après individuellement désigné Actionnaire POR C. Les Actionnaires POR A, les Actionnaires POR B et les Actionnaires POR C sont collectivement désignés comme les Actionnaires POR. Les Actionnaires Ordinaires et les Actionnaires POR sont collectivement désignés comme les Actionnaires.”

Frais et dépenses

Le montant des frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature qui incombe à la Société en raison de cet acte est évalué à environ trois mille euros.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est clos.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire par nom, prénom et domicile, les dites comparants ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. OPITZ, S. JOLY-MEUNIER, E. DALBIN, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 21 mars 2016. Relation: EAC/2016/7043. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur ff. (signé): Monique HALSDORF.

Référence de publication: 2016087920/209.

(160055542) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2016.

Lone Star Capital Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 68.495.375,00.

Siège social: L-8070 Bertrange, 33, rue du Puits Romain.

R.C.S. Luxembourg B 91.796.

Le 21 avril 2016, les associés de la Société ont pris acte (i) de la démission de Mme. Catherine Stone Bowe, en tant que gérant A de la Société, avec effet au 20 avril 2016 et (ii) a approuvé la nomination comme gérant A de la Société, avec effet au 20 avril 2016, de:

- M. Mark Coker, né le 13 février 1965 à Solihull, Royaume-Uni, résidant professionnellement au 17 Dominion Street, London EC2M 2EF, Royaume-Uni.

Il résulte de ce qui précède, qu'avec effet au 20 avril 2016, le conseil de gérance de la Société est constitué des gérants suivants, élus pour une durée indéterminée:

- M. Philippe Detournay, gérant A;
- M. Philippe Jusseau, gérant A;
- M. Patrick Steinhauser, gérant A; et
- M. Mark Coker, gérant A

Conseil de gérance:

- M. Philippe Detournay, résidant professionnellement à l'Atrium Business Park-Vitrum, 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg, Gérant A.

- M. Philippe Jusseau, résidant professionnellement à l'Atrium Business Park-Vitrum, 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg, Gérant A;

- M. Patrick Steinhauser, résidant professionnellement à l'Atrium Business Park-Vitrum, 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg, Gérant A; et

- M. Mark Coker résidant professionnellement au 17 Dominion Street, London EC2M 2EF, Royaume-Uni, Gérant A.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 21 avril 2016.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2016096926/31.

(160066987) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2016.

Sweet Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9964 Huldange, 49, Duarrefstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 152.523.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2016.

POUR COPIE CONFORME

Référence de publication: 2016090375/11.

(160058747) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2016.
